Balaruc-les-Bains | Balaruc-le-Vieux | Bouzigues | Frontignan | Gigean | Loupian
Marseillan | Mèze | Mireval | Montbazin | Poussan | Sète | Vic-la-Gardiole | Villeveyrac

#47 juin 2018

Notre AGGLOPÔLE magazine

ARCHIPEL DE THAU

p. 14

Une station d'épuration modernisée en 2022

LES 14 COMMUNES DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Villeveyrac :
3 768 Villeveyracois

Poussan :
6 089 Poussanais

Montbazin :
2 994 Montbazinois

Gigean :
6 258 Gigeannais

Mireval :
3 375 Mirevalais

Bouzigues :
1 758 Bouzigauds

Vic-la-Gardiole :
3 155 Vicois

Loupian :
2 154 Loupianais

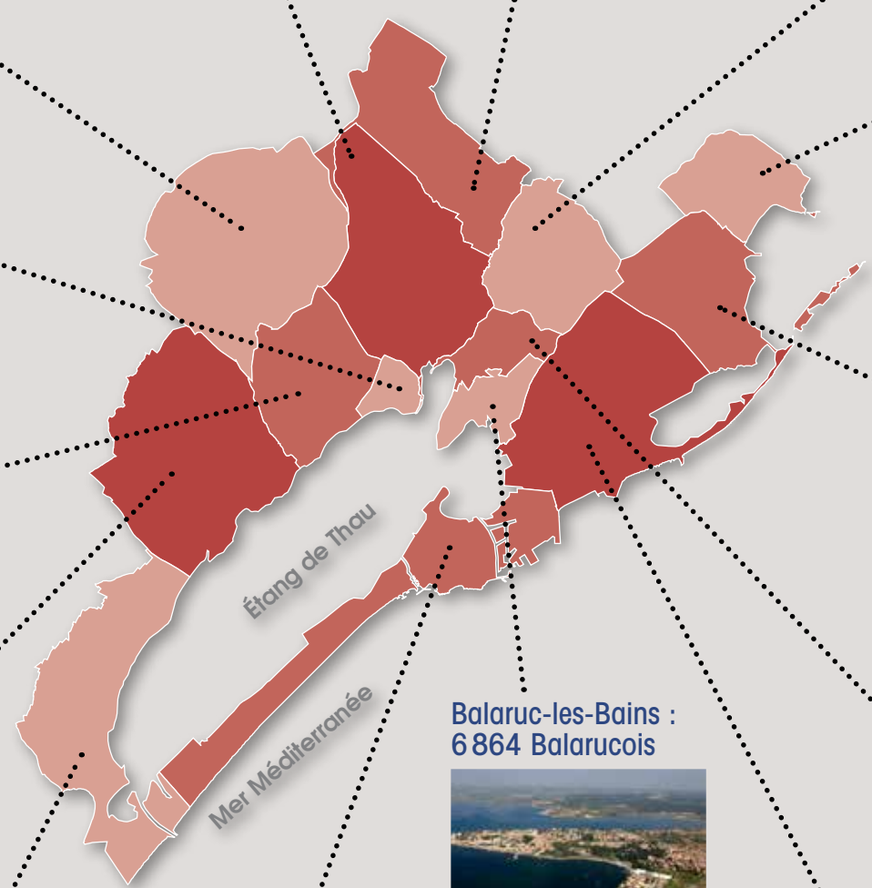

Balaruc-le-Vieux :
2 577 Balarucois

Mèze :
11 196 Mèzois

Balaruc-les-Bains :
6 864 Balarucois

Marseillan :
7 790 Marseillanais

Sète : 44 136 Sètois

Frontignan :
22 896 Frontignanais

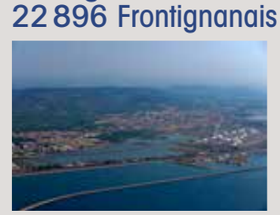

La Communauté d'agglomération du bassin de Thau, c'est **125 010 habitants**

Thau en chiffres

40 ha
de terres pour développer l'agriculture
Voir pages 6 et 7

38 %
des porteurs de projets sont des femmes
Voir page 11

4
véhicules adaptés pour les personnes handicapées
Voir page 13

2022
date de mise en route de la future STEP
Voir pages 14 à 17

Séance de travail des élus en Conseil communautaire

Des projets pour votre quotidien

J'aime à penser que la construction d'un territoire harmonieux n'est pas une chose aisée. Qu'elle répond à une alchimie toute particulière qui prend en compte des critères urbanistiques, environnementaux, humains, culturels et sociaux...

C'est ce travail de chaque instant, de chaque jour, que nous nous efforçons de bâtir, avec mes collègues élus de Sète agglopôle méditerranée, et qui vise le juste équilibre pour que chacun trouve sa place au coeur d'un cadre de vie pensé, cohérent et harmonieux.

De plus en plus, l'agglopôle rythme le quotidien de nos concitoyens. Transports, économie, tourisme, collecte des déchets, environnement, aménagement des espaces publics, enseignements de la lecture et de la musique... sont autant de compétences qui lui incombent et qu'elle se doit d'assurer en lien avec les attentes de chaque commune, de chaque habitant.

Cette volonté ambitieuse, ce dynamisme communicatif, cette assurance dans l'avenir de nos projets, vous les découvrirez au fil des pages de ce magazine. Que ce soit nos objectifs en matière de politique agricole, nos initiatives pour le développement du tissu économique local, notre projet unique et performant de reconstruction de la station d'épuration Thau Maritima ou encore le lancement de la concertation publique pour notre Plan de Déplacements Urbains, vous constaterez à quel point ces sujets concernent votre quotidien.

Un quotidien qui se doit d'être aussi parfois beaucoup plus léger. Alors, à l'heure où notre agglopôle revêt son plus beau visage pour accueillir sur son littoral et au coeur de ses villages des visiteurs en recherche de lumière, de chaleur, de saveurs, plongez en exclusivité dans le programme du « Festival de Thau », laissez-vous entrainer vers de lointaines contrées et des musiques du monde. Et cochez sur votre agenda les 9 dates des « Estivales » qui débutent cette année le 28 juin. Après Mèze et Bouzigues, l'an dernier, Loupian et Montbazin rejoignent l'aventure et accueilleront l'espace d'un jeudi soir, le meilleur de la gastronomie de notre archipel de Thau.

Bonne lecture à toutes et à tous !

François Commeinhes,
Maire de Sète,
Président de Sète agglopôle méditerranée

Sète agglopôle méditerranée
ARCHIPEL DE THAU

Directeur de la publication : François Commeinhes – Rédaction : Service Communication de Sète agglopôle méditerranée – À collaboré à ce numéro : Jocelyne Vanel – Crédits photo : Service communication de Sète agglopôle méditerranée, services communication des communes de l'agglopôle, Jean-Pierre Degas – Tirage : 70 000 exemplaires – Impression sur papier recyclé par JF Impression – Conception graphique et réalisation : Fabienne Gabaude sauf couverture (SEDICOM) – **Sète agglopôle méditerranée, 4 avenue d'Aigues BP 600 34110 Frontignan Cedex – Tél. 04 67 46 47 48.**

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères harmonisée à la baisse

Le Conseil communautaire avait décidé en 2017 de maintenir deux zones intercommunales de perception différenciées pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Ces 2 zones correspondaient aux périmètres des deux ex-EPCI, à savoir une zone pour l'ex-Thau agglo au taux de 18,5 % et une deuxième zone, pour l'ex-CCNBT au taux de 14,5 %. L'harmonisation du taux de la TOEM étant obligatoire dans les 5 années maximum qui suivent une fusion d'intercommunalités, les élus communautaires ont décidé de fixer à l'ensemble des communes de Sète agglopôle méditerranée un même taux de 14,50 % **soit une baisse de 21 % de la TEOM.** Ce taux correspond en outre aux recommandations du dernier rapport de la Cour Régionale des Comptes (CRC) qui soulignait que le produit à percevoir ne devait pas dépasser le coût du service, ce qui était le cas jusqu'à présent.

C'est reparti pour les navettes !

Totalement gratuits, les « bateaux-bus » ont repris du service le 2 mai, et ce, jusqu'au 19 septembre. Le dispositif permet aux festivaliers de l'été (plus d'une trentaine de dates prévues) de traverser la ville de Sète les soirs de spectacle, depuis l'entrée Est jusqu'au théâtre de la Mer, mais aussi de désengorger la ville les mercredis de marché avec un départ quai Paul Riquet entre 8 h 15 et 13 h 30. Des navettes spéciales seront également affrétées le 26 juillet pour les Estivales de Thau, les 25, 26 et 27 août pour les Fêtes de la Saint-Louis (à Sète) ainsi que pour le Festival de Thau les 16, 20, 21 et 22 juillet (à Bouzigues et Mèze). Deux bateaux sont mis à disposition des passagers (cadence de 20 minutes entre chaque rotation) pour monter jusqu'à 5 en période de forte affluence ! Près de 54 000 voyageurs ont été comptabilisés en 2017.

PLUS D'INFO SUR AGGLOPOLE .FR OU SUR

L'atténuateur de houle est prolongé

Les travaux sous-marins d'extension de l'atténuateur de houle, au large du lido, ont redémarré début mai, et ce jusqu'à fin juin. Ils vont consister à rallonger de 1 400 mètres, l'ouvrage déjà existant de 1 000 mètres. En effet, celui-ci a fait ses preuves depuis 4 ans : cassant l'effet de houle lors de fortes tempêtes, cet ouvrage constitué de gros boudins remplis de sable déposés au fond de l'eau (à l'aide d'une barge actuellement visible) permet de protéger de l'érosion marine la partie de la plage la plus exposée.

BRÈVES D'AGGLO

Destination Thau !

Le Pays de Thau, à travers son alliance vins et coquillages, a été la première destination de l'Hérault à bénéficier du label « Vignobles & Découvertes » en 2013 (renouvelé en 2016) et la 2e au niveau régional, après la Narbonnaise (64 destinations sont labellisées aujourd'hui en France). Attribué pour une durée de 3 ans par Atout France, ce label vise à récompenser une destination touristique viticole qui propose une offre de produits touristiques multiples et complémentaires. En partenariat avec Hérault Méditerranée, une nouvelle destination œnotouristique, candidate au label Vignobles & découvertes, a été élaborée : la destination « Thau en Méditerranée ». La candidature a été déposée début janvier à Atout France, les résultats sont attendus avant l'été. La 8e édition des Assises de l'œnotourisme a été l'occasion de signer la Charte officielle d'engagement de « Thau en Méditerranée » en faveur d'une consommation responsable.

Nouvelle ligne de bus pour la 9

La ligne estivale entre Sète et Marseillan redémarre et sera active jusqu'au 30 septembre. Cette année, cette liaison fait peau neuve… Les lignes 9 et 15 fusionnent pour une nouvelle ligne 9 plus directe, plus lisible, plus fréquente ! Cela va permettre de supprimer des correspondances pour aller de Sète à Marseillan-Ville et de proposer plus de bus reliant Marseillan-Plage à Marseillan-Ville, avec une amplitude horaire de 6 h à 1 h.

► Tous les renseignements sur www.mobilite.agglopole.fr

Du sport pour la jeunesse

Dans le cadre du CISPDR (Conseil intercommunal de sécurité prévention délinquance et radicalité) de l'agglopôle, un réseau réunissant les clubs ADOS du territoire se met en œuvre (clubs inter'ados) avec Sète, Villeveyrac, Gigean, Vic-la-Gardiole, Marseillan, Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Frontignan et Mèze. Une manifestation sportive a eu lieu à Gigean le 24 avril avec une centaine de jeunes filles et garçons de 12 à 15 ans, issus des divers clubs ados du territoire et venus s'inscrire au tournoi de football et de handball. Autour de cette manifestation des stands ont accueilli des professionnels dans le cadre de la prévention Routière, alcool/tabac, danger du net, harcèlement à l'école… C'est une expérience « test » qui s'est déroulée à Gigean. Ces « olympiades » pour les ados pourront se renouveler sur les communes du territoire ou seront associés tour à tour le Sport et la santé, le sport et la découverte des entreprises…

En avant la culture…

Dès la rentrée 2018, le « pass culture » sera lancé dans l'Hérault, a confirmé la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, lors de sa venue à Montpellier le 19 avril pour présenter l'application géolocalisée qui doit permettre aux jeunes d'accéder plus facilement à la culture près de chez eux. Cet outil comprend un catalogue, un agenda et un portefeuille associé qui permettra de connaître et d'accéder à toute l'offre culturelle de proximité. Tout le monde pourra la télécharger sur son mobile, mais seuls les jeunes de 18 ans bénéficieront d'un crédit de 500 €. Le pass culture sera donc pour eux une appli d'information mais aussi un moyen de paiement…

Thau au quai d'Orsay

Une quinzaine des quelques 66 destinations françaises labellisées Vignobles et découvertes était reçue le 26 avril dernier au quai d'Orsay pour une séance de travail, en présence de Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État au Tourisme, et d'Hervé Novelli, ancien ministre et Président du Conseil Supérieur de l'Œnotourisme. Notre destination « Pays de Thau » participait à cette rencontre, représentée par Michel Garcia, Vice-Président de Sète agglopole Méditerranée en charge de l'oenotourisme et Sandrine Saliva du service développement économique, référent technique du label V&D. Au cours de cette rencontre, Jean-Baptiste Lemoyne a annoncé l'organisation d'Assises Nationales de l'Œnotourisme dès l'automne prochain, et a fait part de sa volonté de fédérer l'ensemble des destinations labellisées. Les destinations présentes ont témoigné de leurs retours d'expériences et de leurs bonnes pratiques d'animations territoriales.

LE PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE AURA LIEU LE 21 JUIN 2018 À LOUPIAN

Collecte des déchets

L'agglopôle met à profit les nouvelles technologies, de plus en plus largement utilisées, pour concilier une communication efficace et une maîtrise des coûts. Le QR code ci-contre vous permet de consulter les jours et horaires de collecte (il renvoie sur le site de l'agglopôle) mais aussi l'emplacement de la déchèterie ou des points tri les plus proches grâce à la géolocalisation. Utilisable pour le moment sur les 8 communes littorales, cet outil sera prochainement accessible à l'ensemble des usagers du territoire. Le traditionnel calendrier des collectes est désormais directement accessible sur le site de Sète agglopole méditerranée (www.agglopole.fr) ou envoyé sur simple demande auprès du service Déchets (04 67 46 47 20 ou dechets@agglopole.fr).

Une nouvelle ambition agricole pour l'agglopôle

Depuis la fusion de Thau agglo avec la CCNBT, l'agglopôle s'est fixée de nouveaux objectifs en matière de développement agricole pour son territoire.

Face à ce nouveau défi, un comité de pilotage associant Sète agglopôle méditerranée, la Safer et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault s'est mis au travail pour dresser un diagnostic territorial et définir des secteurs et des objectifs prioritaires d'intervention foncière, selon des critères de potentiels agronomique, économique, environnemental ou d'accès à l'irrigation… L'enjeu est de taille : il s'agit d'assurer une relève d'entrepreneurs familiaux qualifiés et de salariés, de préserver et reconquérir le foncier, d'adapter les productions au changement climatique et aux nouvelles demandes sociétales pour leur permettre de participer au développement des territoires, sachant que SAM est propriétaire de près de 40 ha de terres agricoles, qui peuvent concourir à l'installation de nouveaux agriculteurs ou venir conforter une exploitation existante. Ces espaces sont répartis sur les communes de Frontignan, Montbazin et Poussan. « *L'idée, c'est un projet global de territoire qui vise au maintien des terres agricoles dans leur catégorie. L'objectif, c'est développer une agriculture durable en favorisant l'accès au foncier et en facilitant les conditions d'exploitation. Pour cela, il s'agit de lutter*

contre l'enfrichement, la cabanisation et l'urbanisation galopante. Ces sols sont des sols nourriciers qu'il faut préserver», précise Michel Garcia, Vice-président délégué aux activités agricoles, viticoles et à l'agro-écologie.
Environ 800 entreprises agricoles vivent sur le territoire. En principal, ce sont des exploitations viticoles et aquacoles qui représentent un certain poids économique. Mais la population d'agriculteurs est vieillissante. 40 % des exploitants ont plus de 55 ans. Et l'accès au foncier est difficile pour les nouveaux arrivants : les prix sont élevés et il y a peu de disponibilité. C'est aujourd'hui le plus gros frein au renouvellement des exploitations.

Poser le diagnostic

C'était la 1re étape. Ce diagnostic a été concrétisé le 14 février dernier sous forme de cartes, élaborées par thème, inventoriant le potentiel agronomique selon les enjeux : situation des structures économiques, transmission, périmètres des appellations, foncier disponible, contraintes de terrain, irrigation, environnement… La superposition de ces cartes a permis de déterminer des territoires d'intervention prioritaire. « *Ce n'est pas à proprement parler un projet politique de la part de SAM, même si cela entre dans une volonté politique globale de développement du territoire. C'est du développement économique appliqué à la sphère agricole* », explique Michel Garcia. « *La prochaine étape, c'est associer les agriculteurs, les regrouper pour leur permettre d'échanger leurs expériences et leurs connaissances et les orienter vers les acteurs du territoire pour le montage de projets professionnels. L'agglo est juste le facilitateur. Elle est l'aiguillon d'une nouvelle dynamique agricole* ».

Sanctuariser les terres agricoles

L'objectif du SCoT (Schéma de cohérence territoriale) élaboré par le SMBT (Syndicat mixte du bassin de Thau) est de préserver l'espace agricole sur le territoire. Cette préservation doit permettre de conserver toutes les capacités en matière d'exploitation agricole actuelle et future. Elle est également liée à un objectif de maintien des composantes environnementales et paysagères, dans lesquelles l'espace agricole joue un rôle majeur. Le Document d'Orientation et d'Objectifs du ScoT a fixé des orientations qui permettent d'éviter le démembrement ou le mitage de cet espace et de limiter l'impact de l'urbanisation.
C'est dans cet esprit, que l'agglopôle se propose de créer de l'animation foncière sur les zones identifiées à partir du diagnostic réalisé par le comité de pilotage, avec une sanctuarisation des terres agricoles sur les 100 ans à venir.

Dynamiser le secteur

Par ailleurs et en parallèle, l'agglomération travaille sur la valorisation commerciale de la production agricole locale. Car la demande des consommateurs est forte. Organiser des événements pour promouvoir ces produits, tels que l'Oursinade, les Estivales…, professionnaliser les acteurs du tourisme pour une meilleure valorisation des actions agritouristiques et oenotouristiques, faire des acteurs agricoles les ambassadeurs de la destination, promouvoir l'ouverture de boutiques de producteurs … autant de leviers pour qualifier et valoriser la production. « *Mais il n'y a pas que le tourisme. En termes de débouchés, le territoire de l'agglomération, c'est 125 000 bouches à nourrir* », explique Michel Garcia. « *Autant dire un réservoir de consommateurs réguliers conséquent, avec une marge de progression importante en terme de production concernant l'arboriculture, le maraîchage et les petits élevages. D'autant que l'approvisionnement en circuit-court est dans l'air du temps* ».

Michel Garcia, Vice-président délégué aux activités agricoles, viticoles et à l'agro-écologie.

Préserver l'environnement et la biodiversité

« *Contrairement aux idées reçues, l'agriculture est un vecteur de biodiversité* » affirme le vice-président. « *Les agriculteurs garantissent l'ouverture des milieux et par là, la biodiversité. Nos paysages ne sont pas des paysages naturels. Ils sont façonnés par l'homme depuis des milliers d'années. Ils accueillent sur certaines zones des espèces protégées comme la chouette chevêche, le rollier, l'outarde… et des éléments paysagers remarquables. Nous n'avons pas encore achevé d'établir le cahier des charges pour la protection de ces espèces et de ces milieux. Ce sera une deuxième étape. Mais, on va orienter l'agriculture en fonction des zones et des possibilités en créant une mosaïque correspondant aux enjeux. Il en va aussi de la protection des eaux de la lagune* ».

L'agriculture comme vecteur de biodiversité

D'ores et déjà, la réflexion porte sur le développement de l'agro-écologie par l'animation de groupes de viticulture durable et la constitution d'un réseau de surveillance pour intervenir en lutte raisonnée contre les maladies et ravageurs. Il s'agit d'accompagner les viticulteurs vers des méthodes biotechniques de protection insecticide des cultures. ■

Signature de conventions (en octobre 2017) en faveur du foncier agricole, par l'agglopôle, la Chambre d'agriculture et la SAFER.

Soutenir les projets agricoles

Depuis 2014, Initiative Thau (voir article p. 10) a également mis en place un prêt à taux zéro spécifique aux projets agricoles : le prêt agricole, qui permet de prendre en compte les spécificités territoriales dans le cadre du plan d'actions agricoles portés par l'agglopôle. Ce prêt à taux zéro a pour objectif de soutenir les porteurs de projet exerçant une activité agricole à titre principal. Il est sans garantie et son montant est compris entre 5 000 € et 20 000 €. Le montant du prêt est défini en fonction du plan de financement, du montant des apports personnels du porteur de projet ou au montant des fonds propres pour les projets de développement. Un financement bancaire complémentaire est obligatoire. La durée de remboursement est au maximum de 5 ans avec possibilité de différé de 12 mois, afin de coller aux réalités économiques agricoles. Les projets éligibles sont hors champ de la Dotation Jeune Agriculteur. Un comité spécifique a été constitué afin d'appréhender les spécificités des filières : viticulture, maraîchage, petite pêche, conchyliculture, etc. En 2017, quatre projets ont été accompagnés et financés par Initiative Thau pour un total de 42 000 € de fonds engagés. ■

► MarNostra est une société de production et de négoce de produits de la mer haut de gamme. Leurs produits sont élevés en mer Méditerranée dans le respect des cycles naturels. Il s'agit principalement d'une activité conchylicole avec le développement de filières en mer. Ce porjet est porté par David Cier, à Frontignan. Il a bénéficié d'un prêt agricole de 20 000 € et d'un prêt Flexys de 4 000 €.

► Ostreisud, est un projet de reprise de mas conchylicole par Alexandre Cessateur, à Loupian. Il a bénéficié d'un prêt agricole de 5 000 €.

► Jean-Marc Descamps, porte ce projet de relance d'une activité de pêche à la truite pour le loisir, sur un étang à Vic-la-Gardiole. Il a bénéficié d'un prêt agricole de 5 000 €.

► Jordan Vallery porte un projet de reprise (en cours) d'un mas conchylicole sur Loupian. Il a bénéficié d'un prêt agricole de 12 000 €.

Initiative thau
Un réseau. Un esprit

4 avenue d'Aigues – BP 600 34110 Frontignan
04 67 46 47 75 – contact@initiative-thau.fr

Des points d'accueil tout au long de la vie de votre entreprise

Qu'il s'agisse de s'installer en agriculture, de diversifier vos ressources, d'innover dans l'entreprise, de transmettre votre exploitation ou de préparer votre retraite, il y a toujours un point accueil pour vous apporter des réponses et vous aider dans vos projets.

Vous avez un projet d'installation en agriculture ?
Le Point Accueil Installation est le guichet unique qui vous permet d'accéder à toutes les informations utiles et personnalisées pour l'avancée de votre projet.
► Contact Guilhem Vrecord-Mite, 04 67 67 95 98, info_installation34@saporta.net

Vous avez un projet de diversification ?
Le Point Accueil Diversification de la Chambre d'agriculture de l'Hérault centralise vos demandes et vous apporte une réponse adaptée et personnalisée au regard de vos objectifs professionnels et personnels.
► Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Marie Garnier, 06 18 36 81 79, garnier@herault.chambagri.fr

Vous avez un projet de production agricole innovante ?
Grâce à la cellule d'Accueil des Productions et Procédés agricoles Innovants, la Chambre d'agriculture de l'Hérault et ses partenaires vous accueillent, accompagnent et conseillent afin d'encourager et favoriser l'innovation.
► Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Charly Fabre, 06 18 36 83 03, fabre@herault.chambagri.fr

Vous envisagez de transmettre votre exploitation ?
L'anticipation est une des clés de la réussite de la transmission de votre exploitation. Chaque parcours est unique et pour qu'une transmission soit réussie, chaque étape nécessite un accompagnement adapté. Le Point Accueil Transmission à la Chambre d'agriculture de l'Hérault vous aide tout au long de ce parcours en vous proposant un accompagnement personnalisé.
► Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Pierre Bléron au 04 67 20 88 76, bleron@herault.chambagri.fr

Vous envisagez de prendre votre retraite ?
Le Point Info Retraite Agricole est là pour vous aider, orienter vers les interlocuteurs compétents en fonction de votre situation, mais aussi pour vous donner une vue d'ensemble sur ce qu'implique un départ en retraite et les différentes formalités à accomplir.
► Contact Céline Ouitis, 04 67 92 23 54

Christian Pons, entouré de sa fille, son gendre et son épouse, tous apiculteurs.

Le site Oïkos de l'agglopôle accueille des ruches depuis 2014. Leur apiculteur s'appelle Christian Pons, il est également président de l'Abeille Héraultaise.

Le goût du miel

Christian Pons, 64 ans, en parait 15 de moins. « Sans doute grâce au miel », confie-t-il dans un gentil sourire. Passionné par son art, cet apiculteur était déjà très tôt fasciné par ces insectes : *« quand j'étais gosse, je ne lisais que dans les fourmis et les abeilles »*, s'amuse-t-il. *« Ne me demandez pas pourquoi, je ne le sais pas ! J'ai tout appris tout seul et j'ai installé mes premières ruches à 18 ans »*.

Si dans un premier temps, Christian s'est orienté vers le métier de comptable et la gestion d'entreprises de restauration, il décide, il y a une quinzaine d'années, avec son épouse Mireille, de revenir à ses premières amours. Le goût du miel devient alors chez Christian Pons une belle histoire de famille. Avec sa femme, chef d'exploitation, ils créent une société agricole et la marque « Art de miel ». Ses enfants se joignent à eux : l'une de leurs deux filles se spécialise dans l'élevage des reines, essentiel à la production des abeilles hélas de moins en moins nombreuses. Le mari de leur deuxième fille, quitte son métier précédent pour venir travailler au sein de leur société. Leur fils se lance aussi dans la production du précieux nectar, mais dans les Pyrénées-orientales.

Sensibiliser tous les publics à l'environnement

Promouvoir l'apiculture

« Nous fabriquons et vendons sur place, dans les marchés, les foires, les épiceries fines, certaines coopératives de vin à proximité », explique l'éleveur.

Mais comment ces ruches ont-elles atterri au centre de tri Oikos. *« À la base, ce fût une demande politique. Le président de la CCNBT voulait vérifier que la proximité du centre de tri ne génèrerait pas de problématique pour les abeilles. Au fil du temps, on se rend compte, qu'en effet, il n'y pas plus de problématique ici qu'ailleurs. Nous savons que les produits phytosanitaires ont impacté partout en France la reproduction des abeilles. Il y a 20 ans la France produisait 40 000 tonnes de miel et s'auto-suffisait. En 2018, on est passé à 12 000 tonnes. Aujourd'hui, nous devons même importer du miel ! Notre souhait est de sensibiliser tous les publics à l'environnement. Nous avons des partenariats avec plusieurs communes de l'héraultais, les agriculteurs, le lycée agricole de Gignac, etc. »*

Et c'est pour porter toujours plus ce message, que Christian Pons s'investit également beaucoup au sein du seul syndicat local « L'Abeille Héraultaise » dont il est le président depuis 10 ans et qui fédère 400 apiculteurs adhérents. Ce syndicat fait également partie du Bureau de l'Union Nationale des Apiculteurs de France, situé à Paris. L'Abeille Héraultaise et le Groupement de défense sanitaire agricole (GDSA) travaillent ensemble sur le volet « sanitaire ».

Le but est de défendre les intérêts de la filière, promouvoir la formation, promouvoir le miel tout court. 3 ruchers-école permettent également de prodiguer des cours sur l'apiculture à toute personne souhaitant se former. *« Une vingtaine de personnes se forment chaque année… et 90 % d'entre elles installent ensuite leurs propres ruches. Nous avons également créé une miellerie collective, accessible à tous les apiculteurs. Celle-ci leur évite d'investir dans du matériel coûteux, mais plutôt dans le cheptel »*. Cet outil permet également d'assurer une meilleure traçabilité du miel.

Mais c'est à sa reine préférée qu'il dédie cette réussite : son épouse. *« C'est grâce à ma femme que j'ai avancé dans tous ces projets. Elle m'a beaucoup poussé et porté dans cette passion. À deux, nous sommes plus forts »*. Une belle histoire d'amour avant tout, comme une éternelle lune de miel… ■

Visite du nouveau salon de thé *Chez Leelou* par Yves Michel, Vice-Président de l'agglopôle délégué au développement économique, Maire de Marseillan, André Deljarry, Président de la CCI Hérault, et François Commeinhes, Président de l'agglopôle, Maire de Sète.

L'initiative au cœur de Thau

Portrait et mode d'emploi d'Initiative Thau, un outil au service du développement économique local.

Roger Varobieff, président fondateur d'Initiative Thau

Parmi les nombreux leviers destinés à dynamiser l'économie et l'emploi, l'agglopôle a mis en œuvre depuis plusieurs années des partenariats fructueux avec certains opérateurs de la création et du développement d'entreprise. L'association Initiative Thau est l'une des plus actives sur son territoire. Créée en 1998, elle travaille grâce à l'appui de son réseau de partenaires institutionnels (État, Région, Département, agglopôle) et au soutien de ses quelques 110 membres (chefs d'entreprise, experts-comptables, banques, avocats, assureurs, notaires...). Elle est au service des créateurs d'entreprise et du développement économique du territoire. Elle accompagne tous les projets d'entreprise sur les 14 communes de Sète agglopôle méditerranée avec une aide financière sous forme de prêt de 3 000 à 23 000 € sans garantie ni intérêt, et un soutien technique au travers d'une analyse détaillée des dossiers dont les conclusions sont personnellement communiquées à chaque intéressé. C'est donc une forme de parrainage fort et qualifié qu'apportent les socio-professionnels en place à ceux qui veulent entreprendre sur le territoire. « *Notre volonté, c'est d'améliorer le taux de réussite de toute nouvelle entreprise souhaitant s'installer, vivre et se développer sur le Bassin de Thau et d'aider à la pérenniser par l'octroi d'un prêt personnel à taux zéro, appelé "prêt d'honneur". Ce prêt vient compléter l'apport personnel et permet ainsi d'obtenir plus facilement les financements bancaires* », explique Roger Varobieff, Président fondateur d'Initiative Thau. « *Nous intervenons en amont de la création et nous sommes encore là pour l'après, c'est-à-dire le suivi des remboursements, le suivi du pilotage de l'entreprise avec la possibilité pour le chef d'entreprise de bénéficier de l'assistance d'un parrain bénévole, membre d'Initiative Thau* ».

Les élus ont également rendu visite au nouveau commerce de glaces de la rue Mario-Roustan, *Les glaces de la Bouline*.

INTIATIVE THAU EN CHIFFRES (2017)

238 premiers contacts

66 dossiers d'entreprises présentés lors de 23 comités

56 dossiers d'entreprises acceptés

861 000 € de prêts à taux zéro engagés

Près de **9 M€** de prêts bancaires supplémentaires consentis

134 emplois créés ou maintenus

Un taux de pérennité de **86 %** des entreprises aidées à 3 ans

69 % des créateurs sont demandeurs d'emploi

38 % des porteurs de projets sont des femmes

26 % des créateurs ont moins de 30 ans

86 % des entreprises accompagnées pérennes au delà de 3 ans

Comment ça marche ?

La plupart du temps, ce sont les experts-comptables, banques, Chambre de commerce, réseau partenarial, collectivités… qui orientent l'entrepreneur vers l'association. Celui-ci doit constituer un dossier qui comprend :

- les caractéristiques de l'offre ;
- une étude de marché ;
- les preuves de ses compétences dans son domaine d'activité ;
- la description des points forts et des points faibles de sa future entreprise (situation, concurrence…) ;
- la liste des moyens dont il dispose (véhicule, bail, compromis, devis de travaux, investissement d'intention…) ;
- le prévisionnel ;
- le plan de financement ;
- un tableau de trésorerie.

Les comités d'agrément au cœur du dispositif

Au cœur de l'organisation de la plateforme Initiative Thau figurent les comités d'agrément. Composés d'experts bénévoles issus d'entreprises, d'organismes financiers et de professions libérales, et choisis pour leurs compétences professionnelles et leur connaissance du tissu économique local, ces comités sont chargés de recevoir les créateurs d'entreprise et d'analyser leur projet dans sa globalité. C'est sur cette analyse qu'ils fondent leur avis.

« *L'originalité du dispositif, c'est qu'on ne se contente pas de faire examiner le dossier par le comité. On demande au créateur de venir présenter son projet devant ce comité* », explique Roger Varobieff. « *Un projet d'entreprise ne peut pas s'apprécier sans la rencontre avec celui qui en est le rouage le plus important !* ».

Une démarche qui permet une double lecture de la future entreprise, par l'examen du dossier et par l'échange avec le futur entrepreneur.

Trois solutions s'offrent aux comités. Soit l'avis est favorable et le prêt est débloqué sous quelques jours, soit le dossier est ajourné et l'entrepreneur doit le retravailler avant de le présenter à nouveau, soit il est refusé parce que considéré comme trop risqué pour le demandeur.

Ce qui est sûr, c'est qu'au-delà de l'aide financière apportée au porteur de projet, un «oui» prononcé par le comité d'agrément équivaut à un certificat de crédibilité.

Des actions territoriales pour animer un réseau dynamique

L'association organise régulièrement dans le cadre d'une action baptisée « Vis ma vie d'entrepreneur » des visites d'entreprises qu'elle a contribué à financer et qui accueillent une douzaine d'entrepreneurs passés par le dispositif. Cette dynamique de réseau permet de rompre l'isolement des entrepreneurs et au-delà, de s'assurer de la bonne santé des entreprises.

Elle organise aussi en partenariat avec les collectivités et d'autres structures associatives et institutionnelles (ADIE, AIRDIE, CCI de l'Hérault, CMA de l'Hérault, CREALEAD, BGE…) des conférences sur le parcours de la création d'entreprise. «*La dernière remonte au 29 mars. Elle s'est tenue à Vic-la-Gardiole devant 22 participants. Cela a été un succès* », commente Roger Varobieff.

Un taux de pérennité nettement supérieur à la moyenne nationale

Trois ans après leur création, 86 % des entreprises bénéficiaires de prêts d'honneur d'Initiative Thau sont toujours en activité. Un taux de pérennité nettement supérieur aux 50 % correspondant à la création en France. La pérennité des entreprises accompagnées a un impact direct sur la création d'emplois sur le territoire. « *En ce qui nous concerne, nous sentons sur le territoire de SAM une véritable reprise, une vraie dynamique, et une envie de s'investir*», déclare Roger Varobieff. « *Les débuts 2018 sont excellents : en trois mois, 93 contacts, 28 projets passés en commission, 25 accords et 232 000 € de fonds engagés. C'est une grosse progression d'activité et un bon indicateur pour la suite de l'année* ». ■

PDU : c'est parti pour la concertation !

L'agglo prépare un nouveau Plan de déplacements urbains 2020/2030. La concertation est lancée.

Sète agglopôle méditerranée compte aujourd'hui 125 000 habitants, ce qui la place, en termes de population, 2e agglomération du département de l'Hérault. Plutôt qu'attendre le délai d'expiration du PDU préalablement adopté pour la période 2012-2022 par l'ex Thau agglo, SAM a préféré anticiper le développement futur de son territoire. Objectifs : faciliter les déplacements au sein de la nouvelle agglomération et vers les grands pôles économiques voisins, favoriser la mobilité professionnelle, éviter les fractures territoriales, sociales ou économiques, améliorer la sécurité des usagers de la route, et surtout préserver la qualité de l'environnement en diminuant la part modale de la voiture au profit des transports en commun et des modes doux de déplacement.
Ce nouveau PDU s'élabore sur la base d'études techniques doublées d'une concertation avec les acteurs du territoire et l'ensemble de ses habitants afin d'équilibrer intérêt particulier et intérêt général, besoins et contraintes. C'est un projet majeur, qui, de par sa transversalité, touche à tous les domaines de la vie quotidienne et rejoint la totalité des grands projets communautaires.

Une concertation à plusieurs étages

► Le premier niveau, c'est la partie institutionnelle qui a réuni en fin d'année 2017 l'agglo et ses élus (Copil), les personnes publiques associées (État, Région, Département, communes…) pour un temps de préparation.
► Le second associe les acteurs du territoire : associations, comités de quartier, Conseil de développement, CCI… dans le cadre d'ateliers de concertation. Courant mars, 4 ateliers d'une demi-journée ont été organisés sur des thèmes tels que « Transports en commun et intermodalité », « Circulation, stationnement et sécurité routière », « Modes actifs et nouvelles mobilités », « Accès et déplacements en cœur d'agglomération ». Il s'agissait de croiser les regards pour élaborer un diagnostic de mobilité chargé de mettre en évidence les forces et les faiblesses du territoire et, à partir de là, cibler les enjeux prioritaires. Des scénarii ont été élaborés et des objectifs identifiés. Il s'agit maintenant de les comparer et d'évaluer à terme, leurs conséquences, notamment leur impact sur l'environnement. À la fin de cette étape, un premier projet sera mis sur pied d'ici la fin de l'année.
► Le 3e volet concerne la concertation citoyenne et des instances publiques. Une réunion d'information aura lieu à la rentrée 2018. L'enquête publique, quant à elle, s'étalera sur toute l'année 2019. Les avis recueillis seront analysés, et certaines propositions retenues. Elles permettront d'affiner le projet avant d'aboutir à la version définitive du PDU. Une enquête publique règlementaire clôturera le processus, avant l'approbation définitive du document en Conseil communautaire en décembre 2019. Ce projet sera étudié dans le détail en vue de sa mise en œuvre. Il s'agira d'élaborer un ensemble de solutions qui se réaliseront dans les 10 prochaines années.
Des réunions d'information sont prévues à toutes les grandes étapes. Un site dédié sera mis en place à la rentrée. Il permettra au public de poser ses questions et de faire remonter ses avis jusqu'aux responsables du projet. ■

Norbert Chaplin, Vice-président de l'agglopôle délégué à la mobilité, Thierry Balix, Président du GIHP et François Commeinhes, Président de l'agglopôle.

Un 4e véhicule pour le GIHP

Sète agglopôle méditerranée soutient le GIHP pour favoriser l'accès aux transports urbains des personnes à mobilité réduite.

François Commeinhes, Président de l'agglopôle, Norbert Chaplin, Vice-président délégué à la mobilité et Thierry Balix, Président du GIHP étaient réunis à l'agglopôle le 3 avril pour présenter le 4e véhicule que vient tout juste d'acquérir le GIHP. Spécialisé dans le transport des personnes handicapées, ce service est indispensable car il permet à certaines personnes en fauteuil ou non-voyantes de sortir plus facilement de chez elles, nombre d'entre elles n'ayant pas de moyens propres pour se déplacer. En 2018, le Conseil communautaire alloue à cette association 200 000 €.

La prise en charge est réalisée au porte-à-porte, par du personnel spécialisé et des véhicules adaptés. Des minibus modulables permettent ainsi de transporter en toute sécurité des personnes en fauteuils roulants. 161 personnes font ainsi régulièrement appel à cette association pour une moyenne de 585 transports par mois, week-ends et jours fériés compris.

Le service assure les transports du lundi au samedi, de 7 h à 19 h. Des nocturnes sont assurées selon les demandes, ainsi que les dimanches et jours fériés. Les personnes intéressées peuvent contacter l'antenne de Sète au 04 67 53 33 34, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ou réserver sur le site www.reservations-gihplr.org.

Outre un service d'aide et d'accompagnement à domicile, le GIHP propose également une plateforme de services associatifs avec un accueil de jour sur Sète. ■

Thau Maritima : une solution unique et performante pour le territoire

Le 13 mars, François Commeinhes, Président de l'agglopôle et Maire de Sète, et les représentants de Suez*, ont présenté à la presse le projet de reconstruction de la future station d'épuration (Step), portée par Thau Maritima. Focus…

*(*concessionnaire de service public de la STEP des Eaux-Blanches)*

Une nouvelle STEP en 2022

S'il en fallait une, l'expérience grandeur nature des fortes précipitations de cet hiver a témoigné clairement des limites de l'actuelle station d'épuration des Eaux-blanches. Une visite sur le site peu de temps après cet épisode, a montré un équipement en situation de saturation, même si aucun dysfonctionnement majeur n'a été constaté. En temps normal, 18 000 m³/jour sont traités. Avec les dernières précipitations, ce sont 30 000 m³/jour d'effluents qui ont été réceptionnés par la Step, avec un pic de 50 000 m³ !

Du coup, le projet de reconstruction de la station prend tout son sens et devient pour l'agglopôle une priorité. *« Cette situation montre la nécessité des investissements de SAM avec Thau Maritima. En 2022, cette nouvelle station traitera 5,3 millions de m³ d'eaux usées et 2 millions de m³ d'eaux pluviales lors de pluies d'intensité modérée »*, précise François Commeinhes, Président de l'agglopôle.

À partir de 2022, lors d'épisodes exceptionnels, les eaux de pluie seront collectées dans un bassin d'orage de 6 000 m³ avant d'être traitées puis restituées au milieu naturel.

Le plus gros chantier porté par SAM

Les contrats d'assainissement arrivant à échéance fin 2017, c'est Thau Maritima qui a été retenue lors du dernier Conseil communautaire de l'année, en tant que concessionnaire du service de l'assainissement collectif de la Step de Sète et de son bassin versant, pour une durée de 20 ans. Soit la prise en charge de 29 000 abonnés, 36 km de réseau unitaire, 253 km de réseau gravitaire, 42 km de refoulements, 16 déversoirs d'orage, 83 postes de relèvement et près de 30 400 branchements. Thau Maritima est également chargée de reconstruire entièrement la station d'épuration des Eaux Blanches d'ici 2022.

Thau Maritima est une entreprise biterroise spécialement créée par le groupe Suez pour se consacrer entièrement à ce nouveau contrat. Au total, le marché s'élève à 225 M€, dont 64,3 M€ de travaux, et une contribution de l'Agence de l'Eau et du FEDER qui pourrait atteindre 10 M€. Soit le plus gros chantier porté par Sète agglopôle méditerranée. Objectif : dimensionner les équipements afin de protéger la ressource en eau et les milieux naturels, notamment les eaux de l'étang de Thau contre la totalité des bactéries et la moitié des virus identifiés à ce jour lors d'une pluie de 2 ans, c'est à dire dont la période de retour est évaluée à 2 ans*. Un challenge écologique mais aussi économique : *« La performance de la station d'épuration est fondamentale pour l'environnement littoral. Cette reconstruction s'appuie sur une volonté politique majeure : protéger l'activité conchylicole et de pêche sur la lagune, conformément aux préconisations du SAGE (Schéma local d'aménagement et de gestion de l'eau) »*, précise François Commeinhes.

** La période de retour, ou temps de retour, caractérise le temps statistique entre deux événements naturels d'une intensité supérieure à la normale. Cet indicateur est utilisé pour planifier des équipements qui doivent répondre à un objectif donné.*

Les différentes étapes du chantier

La phase 1 débute cet été avec la construction et la mise en service d'ici le 1er trimestre 2021 de la file eau : décantation, traitement biologique et filtration membranaire.
La phase 2, le traitement des boues, concernera la construction du bâtiment de déshydratation et le digesteur…
La phase 3 interviendra dans la foulée des files eau et boues avec la réhabilitation du bassin d'aération en bassin d'orage et la construction du bâtiment de traitement des matières de vidange et de curage.
La mise en service de l'usine interviendra fin 2022 avec une réception des travaux prévue en novembre. La continuité du service sera assurée pendant les 4 années de travaux.

Les réseaux du bassin versant réajustés

19 M€ HT de travaux seront par ailleurs progressivement investis sur les réseaux autour de la lagune, afin de respecter les flux admissibles microbiologiques (FAM), sachant que l'étang bénéficie déjà d'une surveillance rapprochée de sa bactériologie grâce au système Vigi Thau.
Ces travaux porteront en principal sur :
► la construction de réservoirs, sur le modèle de celui bâti à Marseillan (2 200 m³), capables d'absorber les déversements d'une pluie de 2 ans (en effet, comme à Sète, le réseau d'assainissement du centre-ville est unitaire c'est-à-dire qu'il mélange les eaux usées et les eaux pluviales) ;
► l'augmentation du diamètre de certaines conduites chargées de véhiculer les effluents ;
► la renaturation de certains cours d'eau qui drainent la pollution de surface vers l'étang.
« Le Bourbou par exemple, sur la commune de Loupian, qui va pratiquement en droite ligne du village à l'étang de Thau quand il pleut, sera re-méandré et ses berges aménagées de petites dépressions artificielles pour recueillir ses débordements », explique Patrick Réamot le responsable assainissement de l'agglopôle. *«Le but c'est ralentir la course de l'eau et lui permettre de se purifier au contact des UV du fait d'un trajet plus long avant de rejoindre le milieu naturel et de bénéficier du rôle épuratoire d'un cours d'eau ainsi renaturé. Une première opération de génie écologique qui sera suivie par d'autres sur notre territoire ».*

Une filtration 100 % membranaire

La technologie qui a été choisie pour la future station de Sète est la filtration 100 % membranaire. Un procédé innovant qui permettra d'augmenter le volume des flux traités grâce à une importante surface de membranes organiques dotées de pores inférieurs à 0,05 µm. Le réacteur filtrera les boues activées en remplacement de l'étape de clarification des traitements classiques. Cette « ultrafiltration » se fera par passage de l'eau de l'extérieur vers l'intérieur de la membrane. L'eau épurée avant rejet aura ainsi la qualité d'une eau de baignade et pourra même être utilisée pour l'arrosage des espaces verts de la STEP. Cette « eau de baignade » sera rejetée en priorité dans les canaux, c'est-à-dire dans l'étang de Thau. Le surplus qui sera par temps de très fortes pluies seulement pré-traité, sera rejeté en mer à 7 km du rivage.
Actuellement, la capacité de traitement structurel de la station est de 135 000 EH (équivalents habitants). Elle sera portée à 165 000 EH, avec une possibilité de montée en puissance jusqu'à 190 000 EH. Les boues ne seront plus incinérées en totalité mais traitées sur place par centrifugation et séchage. Une partie sera utilisée sous forme de compostage en relation avec la filière agricole. Co-incinéré avec les ordures ménagères de l'UVE ou séché, le reste permettra de produire de l'énergie utilisable dans un réseau de chaleur. La future Step produira aussi du méthane. Ce gaz pourra être réinjecté dans le réseau de la ville avec GRDF ou fournira assez de carburant pour permettre chaque année à 30 bus de rouler. En outre, cette station sera pratiquement «carbo-neutre» : elle produira 90 % de l'énergie nécessaire à son fonctionnement. *« C'est un modèle d'économie circulaire »*, a déclaré François Commeinhes, *« qui doit être notre nouveau modèle* **(suite page 18)**

3 questions à…

François Commeinhes

président de l'agglopôle et maire de Sète

Comment s'y prend-on pour dimensionner une Step au plus près des besoins présents et à venir ?
On prend en compte deux choses : la charge hydraulique, c'est-à-dire les volumes des eaux usées à traiter auxquels on ajoute une partie des eaux de pluie, et la charge organique, générée par l'importance de la population mais aussi par les activités des entreprises. D'où l'unité dite EH, « équivalent habitant ». Actuellement, la STEP de Sète est dimensionnée pour 135000 EH et c'est la charge hydraulique qui pose problème. Si nous voulons doter le territoire d'un équipement structurant performant pour les deux décennies à venir, nous devons prendre en compte le changement climatique, les importantes fluctuations de fréquentation sur le bassin de Thau entre l'hiver et l'été et l'arrivée de nouveaux habitants. Sur la base d'une prévision démographique établie sur 20 ans lors des études engagées pour la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), nous avons estimé à 165000 EH la prochaine capacité de traitement des Eaux-Blanches. Et nous avons opté pour une montée en puissance progressive jusqu'à 190000 EH d'ici 40 ans. Au départ, les prévisions démographiques du SCOT nous amenaient à 210000 EH. Ce chiffre a été revu à la baisse après une étude du SMBT de 2017 (Syndicat Mixte du Bassin de Thau). Le coût global de cet équipement dépend de ces deux paramètres : charge hydraulique et charge organique.

Et aussi de la technologie retenue ?
Bien évidemment, les coûts d'installation et d'exploitation d'une filière de traitement basée sur la technologie membranaire sont plus élevés si on les compare aux systèmes de traitement conventionnels. Mais il faut savoir ce que l'on veut, et ce que l'on veut, c'est garantir les activités conchylicoles, la pêche et le tourisme. Les normes nationales imposent zéro rejet pour tous les systèmes d'assainissement, pour une pluie qui statistiquement se produit chaque mois, c'est-à-dire, une petite pluie. Et zéro rejet sur une petite pluie, cela nécessite déjà des travaux de renforcement de nos réseaux d'assainissement existants et un dimensionnement hydraulique de la STEP supérieur à celui qui existe aujourd'hui. Les élus de l'agglopôle ont décidé d'aller plus loin et de s'imposer des rejets dans l'étang respectant les Flux Admissibles Microbiologiques (FAM) pour une pluie de 2 ans, autrement dit, une pluie modérée à forte. Cette volonté a par la suite été reprise dans le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de Thau et devient désormais une obligation dans le cadre de la conformité locale. La même STEP sans la contrainte des FAM aurait coûté probablement de 10 à 15 M€ de moins parce que de dimension plus modeste. Mais ces contraintes et ces investissements supplémentaires sont destinés à préserver l'environnement immédiat de tous les habitants du bassin. L'agglomération a déjà beaucoup œuvré pour une amélioration de la qualité de l'eau de l'étang de Thau et nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin. Nous avons à terme d'autres objectifs.

Lesquels ?
On pourrait imaginer renvoyer vers l'étang de Thau les eaux usées traitées par temps sec et même jusqu'à la pluie de 1 mois. Cela serait effectivement possible puisque, je le répète, le rejet de la STEP sera alors de qualité « eaux de baignade » à la sortie des membranes. Car aussi curieux que cela puisse paraître, nos ostréiculteurs mettent aujourd'hui en exergue un déficit d'apport en eau douce dans la lagune. Mais pour pouvoir rejeter ainsi en zone sensible, il faut aller plus loin dans la diminution de l'azote et du phosphore. Le cahier des charges imposé à Thau Maritima permet évidemment cette évolution de notre future station d'épuration intercommunale par la mise en place de quelques équipements supplémentaires. Nous devrons préalablement apporter la preuve aux services de l'État que cet apport de nutriments supplémentaires ne remettrait pas en cause la bonne qualité des eaux de notre lagune. Nos techniciens et ceux du SMBT doivent donc initier dès maintenant les études nécessaires.

François Commeinhes, Président de Sète agglopôle méditerranée, Maire de Sète, en visite à la STEP au côté de Jany Arnal, Directrice Régionale Eau en Occitanie – SUEZ.

de vie si nous voulons offrir un avenir à nos enfants. Nous devons passer d'un mode de vie linéaire : je prends des ressources, je les consomme, je les rejette, à un mode de vie circulaire : plutôt que de les rejeter, mes déchets sont peut-être des ressources ».

Des nuisances réduites

La présence d'odeurs nauséabondes, notamment celle de l'hydrogène sulfuré dégagée par la fermentation des effluents sera considérablement réduite dans la nouvelle station. Les bâtiments seront couverts et désodorisés. Les nuisances sonores seront maîtrisées grâce à l'installation de pièges à son et à l'insonorisation des locaux les plus bruyants. Les zones d'exploitation, notamment l'unité de méthanisation des boues, seront hautement sécurisées. Résultat : plus de confort pour les usagers de la zone industrielle, pour les riverains et pour le personnel de la station.

Vers une harmonisation de la redevance assainissement

Pérenniser les activités économiques de la lagune et par voie de conséquence, dimensionner la Step et les réseaux en prenant en compte le temps de pluie, implique forcément un gros effort financier de la part de la collectivité et des usagers. Cependant, SAM a choisi d'en limiter au maximum l'impact sur la facture de l'eau. Les 8 dernières années, l'ex-Thau agglo avait harmonisé les tarifs de la redevance assainissement jusqu'ici très variés sur les 8 communes de son territoire. Suite à la fusion avec l'ex-CCNBT, la nouvelle agglopôle a choisi d'homogénéiser les tarifs sur ses 14 communes, en lissant l'augmentation sur 4 ans. Soit 1,99 € HT/m³ en 2018 et 2019, 2,05 € HT/m³ en 2020 et 2,08 € HT/m³ en 2021, l'équivalent du tarif CCNBT à fin 2017 pour une facture de 120 m³. ■

Assainissement communautaire : savoir qui fait quoi

Depuis le 1er janvier 2018, les missions d'assainissement des eaux usées sur le territoire sont exercées conjointement en régie directe par Sète agglopôle méditerranée et en délégation de service public (DSP) par SUEZ. Elles font l'objet de 4 contrats distincts.

► Le premier de ces contrats est porté par Thau Maritima, filiale de SUEZ, créée tout spécialement par le groupe. Pour les 20 ans à venir, Thau Maritima a pour mission la collecte, le transport et le traitement des effluents de Sète, Frontignan, Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux et Gigean, y compris la Step de Frontignan-plage/Les Aresquiers, ainsi que le traitement des eaux usées de Poussan et Bouzigues. Thau Maritima est également chargée de la construction de la future station d'épuration de Sète.

► Le 2e contrat conclu avec Suez Environnement porte sur la collecte et le transport des effluents de Vic-la-Gardiole et Mireval. Quant au traitement, il est assumé en régie publique par l'agglo, *via* la station de Vic et celle de Mireval.
► Un 3e contrat concernant la commune de Marseillan a également été conclu avec Suez Environnement qui gère les 2 STEP ainsi que la collecte, le transport et le traitement des effluents.

► Le dernier contrat a été conclu avec Suez Environnement par l'ex CCNBT avant la fusion avec Thau agglo, et court sur les 8 années à venir. Il a pour objet la collecte et le transport des effluents des 6 communes du nord du bassin de Thau. Le traitement est géré par SAM en régie publique *via* l'Ecosite de Mèze-Loupian, la Step de Montbazin et celle de Villeveyrac.

« Comment mieux vivre ensemble sur le territoire ? »

Zoom sur le groupe « Mieux vivre ensemble sur le territoire » du Conseil de développement.

Le groupe « Mieux vivre ensemble » est co-animé par Antoine Caron, Agnès Rousseau et Bruno Vandermeersch. Au cœur de cette question : la mobilité et l'achat. Depuis un an maintenant, les 17 membres du groupe unissent leurs énergies autour de 2 thématiques principales. En effet, Sète agglopôle les a saisis sur ces deux thèmes : l'un sur les déplacements en les associant aux travaux en cours sur la révision du Plan de Déplacements Urbains (P.D.U.) et l'autre sur le Plan Local de l'Habitat (P.L.H.).
Ces deux plans structurants pour notre territoire ont pour vocation à définir un cap à l'horizon 2022 pour le volet « mobilité » et 2025 pour le volet « habitat ».

La pédagogie par l'exemple

En ce premier trimestre, le groupe a produit un avis collectif après avoir participé aux ateliers relatifs au P.D.U., mis en place par l'agglopôle. En résumé, dans cet avis, l'accent a été mis sur la nécessité de mieux prendre en compte l'afflux de population durant les périodes estivales et certains week-ends, l'arrivée croissante des curistes à Balaruc-les-Bains (1re station thermale de France), d'établir des plans de déplacements à l'échelle des zones d'activités économiques, d'expérimenter des journées « sans voiture » dans les communes qui souhaiteraient tester l'expérience, de développer une communication forte sur les zones 20 km/h et 30 km/h. Il y est également suggéré de créer des parkings au niveau des principales plates-formes multimodales, de créer des titres de transports uniques, afin de favoriser l'éco-mobilité et d'améliorer l'accessibilité à notre territoire.
Par ailleurs, fin mai, le groupe fera partie intégrante des ateliers sur l'avenir de notre habitat.
« Ensemble, nous imaginons quel pourrait être notre cadre de vie pour les générations futures, » confie Agnès Rousseau. *« Nous nous projetons à un horizon lointain avec audace, nous osons l'ambition pour notre territoire, c'est stimulant ! ».*
Sur le volet « mobilité », Bruno Vandermeersch poursuit en affirmant que le groupe *« est particulièrement engagé dans cette problématique essentielle pour l'avenir car elle impacte des secteurs majeurs comme l'emploi et la santé ». « Désengorger nos centres-villes ou centres bourgs pour replacer l'humain au cœur des priorités nous semble être primordial »* enchaîne Antoine Caron. *« C'est pour toutes ces bonnes raisons que nous avons décidé, à titre d'exemple, de faire évoluer la journée de l'éco-mobilité que le Conseil de développement a impulsée il y a deux ans déjà en partenariat avec les services de l'agglopôle, vers un festival de la mobilité qui débutera cette année à Balaruc-les-Bains, samedi 22 septembre. Les communes qui l'ont souhaité se sont associées à ce festival pour tester à l'échelle grandeur nature les évolutions qu'elles envisagent : piétonnisation, création de zones de rencontres à 20 km/h, accueil de conférences sur le thème mobilité en lien direct avec la santé... Collectivement, nous croyons beaucoup à la pédagogie par l'exemple, c'est aussi pour cela que nous nous mobilisons "à notre manière", pour faire bouger les consciences, déplacer les habitudes... ».*
À la rentrée prochaine, le groupe « mieux vivre ensemble » s'interrogera aussi sur la cohésion sociale et sociétale. ■

► Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à joindre le conseil de développement de l'agglomération du bassin de Thau au 04 67 46 47 97 ou par mail, à l'adresse suivante : conseildedeveloppement@agglopole.fr

Bruno Vandermeersch

Agnès Rousseau

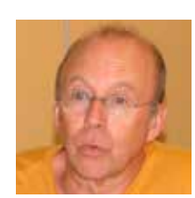

Antoine Caron

Les infos des communes

BALARUC-LES-BAINS / BALARUC-LE-VIEUX / BOUZIGUES / FRONTIGNAN / GIGEAN / LOUPIAN / MARSEILLAN / MÈZE / MIREVAL / MONTBAZIN / POUSSAN / SÈTE / VIC-LA-GARDIOLE / VILLEVEYRAC

Immense succès pour la 5e édition d'Escale à Sète

SÈTE

Malgré une météo capricieuse, l'édition 2018 du plus grand rassemblement nautique méditerranéen a tenu toutes ses promesses. Une édition parrainée cette année par l'Unesco, marquée par la venue exceptionnelle de l'Hermione, et qui aura battu tous les records puisque la fréquentation a été estimée à 400 000 visiteurs, soit 100 000 de plus qu'en 2016 ! La réplique de la frégate de la Fayette s'est taillée pour sa première escale en Méditerranée un gros succès auprès du public avec près de 3 000 curieux qui ont chaque jour arpenté le pont du navire. L'autre temps fort de la manifestation, c'était les commémorations du centenaire de la fin de la Grande Guerre qui ont permis de rendre à la Marine Nationale un hommage mérité. Plus généralement, on retiendra l'ambiance conviviale et bon enfant de cette semaine de fêtes, rythmée de bout en bout par les musiques et les chants marins traditionnels. Sète a une nouvelle fois prouvé son sens de l'accueil, sa capacité à rassembler et la vitalité de son patrimoine maritime, tant au niveau de la gastronomie que de l'artisanat et des coutumes. Un grand coup de chapeau aux organisateurs et tous ceux, services municipaux et agglopôle, services de sécurité, bénévoles… qui ont rendu possible ce magnifique évènement.

L'Arena judo fête ses 20 ans

MONTBAZIN

Le club de judo l'Arena de Montbazin-Cournonterral fête cette année ses 20 ans. Parfaitement intégrée dans le décor communal, l'association participe à la vie citoyenne en répondant présente aux différentes manifestations comme le Téléthon ou la Foire aux associations. Elle organise notamment depuis 1998, une compétition interclubs, «les judokas dans l'Arène», une journée qui allie la culture judo aux traditions taurines, rythmée par des rencontres de judokas (environ 300) de toutes catégories, des poussins (6 ans) jusqu'aux seniors. Lors de cette journée, le club met également à l'honneur les personnes en situation de handicap en leur permettant de s'exprimer et se mélanger aux judokas sans handicap.

Collectons en cœur

BOUZIGUES

Le centre ancien de Bouzigues a été équipé de nouveaux points de tri. Les 10 nouveaux conteneurs desservent près de 400 foyers, soit 1 500 personnes. Pour guider les usagers, un chemin du tri réalisé par les enfants a également été inauguré le 19 mars.

Les navettes de bus très utilisées

Le réseau de transport de l'agglopôle a accueilli pendant les 3 jours les plus fréquentés d'Escale à Sète (samedi, dimanche et lundi) plus de 200 000 montées d'usagers. Dont 150 000 rien que pour les navettes qui avaient été mises en place pour ce grand évènement vers les parkings du Lido et des eaux Blanches, afin de délester le centre-ville de sa circulation de voitures. Au plus fort de la manifestation, 19 bus étaient utilisés uniquement pour ces navettes parkings.

Les villes et territoires de demain

FRONTIGNAN

La Ville de Frontignan la Peyrade organise chaque année la Semaine européenne du développement durable, avec les établissements scolaires, les conseils de quartiers et les associations, afin de promouvoir les initiatives locales. Du 30 mai au 5 juin, marchés et dégustations, ciné-débat autour de la projection du film *Un village dans le vent* en présence du réalisateur Jean-Louis Gonterre, balades, ateliers partagés, nettoyage des fonds marins, sports de pleine nature en famille avec le Raid familles, 5e édition du forum Autrement avec les associations, atelier participatif sur le Plan local de déplacements/PLD, concert de Lo Bravedjin et quantité d'autres animations rythmeront cette semaine de rencontres sur le thème Villes et territoires de demain.

► Retrouvez le programme complet sur www.frontignan.fr

Extension de l'école du centre-ville

MARSEILLAN

Fin mars, plus de 560 m² de structures modulaires ont été posés en 2 jours par la société Everlia. Cette construction nouvelle génération (il s'agit de containers maritimes recyclés) est adaptée aux contraintes climatiques du futur. Antisismique et écologique, elle répond à l'ensemble des normes, aussi bien sur l'accessibilité et la fonctionnalité que sur l'isolation phonique. Elle présente une étanchéité à l'air 4 fois supérieure à une construction traditionnelle, ce qui assure en moyenne une économie de 20 à 30 % de dépense thermique.
Des panneaux photovoltaïques seront également installés sur l'ensemble des bâtiments. La pose du plus important module de 12 m, qui représente l'articulation principale du bâtiment, s'est faite au moyen de 2 grues de 60 et 80 tonnes qui se sont relayées compte tenu du dénivelé du site.

Hommage aux victimes des attentats de Trèbes

VILLEVEYRAC

C'est avec une vive émotion que se sont réunis les habitants de Villeveyrac autour du Monument aux Morts le 29 mars pour une commémoration aux victimes des attentats du 23 mars 2018. Ce moment de recueillement et de tristesse a été également l'occasion de rendre un vif hommage au colonel Arnaud Beltrame, à son sacrifice, son acte de bravoure, son incroyable courage, son sens très élevé du devoir. Mort dans l'exercice de ses fonctions, en donnant sa vie pour en sauver une autre, comment ne pas honorer ce « héros » des attentats de Trèbes ? Bien évidemment, il ne faut pas oublier les autres victimes de cette terrifiante journée : Jean Mazières, Hervé Sosna et Christian Medves, ainsi que les nombreux blessés.
Être présent à cette commémoration, se rassembler ainsi unis, a été la meilleure façon de compatir au chagrin des familles des victimes et de témoigner un soutien immuable aux forces de l'ordre, de sécurité et aux institutions. C'est notre façon de lutter contre le terrorisme et l'obscurantisme, et de rappeler nos chers principes : liberté, égalité et fraternité.

Mémoire

POUSSAN

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, la ville de Poussan a organisé le vendredi 18 mai une cérémonie pour inaugurer la fresque intitulée *Poussan et la Guerre de 14-18* réalisée par Claire Aton au parking de la Poste. Ce travail mémoriel initié par le service culturel propose également une exposition du 18 mai au 24 juin au Foyer des Campagnes. Exceptionnelle par la rareté et la qualité pédagogique de la collection présentée, elle rassemblera des objets authentiques de cette époque issue d'une collection privée. Elle a pour ambition d'accueillir un public nombreux grâce notamment à un programme pédagogique auprès des scolaires, collégiens, lycéens, afin d'associer les nouvelles générations à ce devoir de mémoire.

► Visite samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h et du lundi au vendredi sur rendez-vous pour les groupes et les scolaires.
Réservation :
04 67 18 35 95
spectacle@ville-poussan.fr

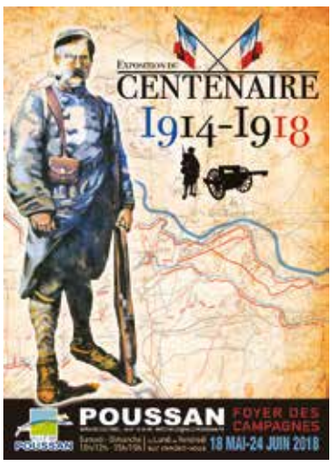

Sainte Léocadie, si robuste, si fragile

VIC-LA-GARDIOLE

Édifiée en calcaire coquillier au XIIe siècle, classée monument historique en 1921, l'église fortifiée Sainte Léocadie, majestueux vaisseau de pierre posé sur la butte qui domine le village, interroge toujours par son architecture particulière. Si l'édifice a apparemment bien résisté au temps, force est de constater que la santé de cet ouvrage emblématique n'est pas si excellente qu'elle n'y parait une fois examinés les détails des façades, la toiture, le dallage supérieur, le chemin de ronde, les soubassements et d'autres composantes de sa construction. Il aura fallu pas loin de trois longues années de travail pour qu'enfin, après avoir effectué en urgence des travaux de mise hors d'eau du bâtiment, le dossier très complexe de restauration de l'église Sainte Léocadie aboutisse en 2017. Désormais, un architecte en chef des monuments historiques, est désigné, pour piloter la maitrise d'œuvre des travaux, qui, faisant appel à des compétences parfois uniques et très particulières, s'annoncent longs et délicats et s'étaleront sans doute sur plusieurs années. Mais bientôt, « Sainte Léocadie » retrouvera sa fière allure d'origine.

La bibliothèque rouvre !

BOUZIGUES

Après 7 mois de travaux, la Bibliothèque a fait peau neuve, dans un cadre clair, on ne peut plus agréable ! Les étagères se sont remplies « d'arrache-livres » grâce à l'équipe de bénévoles. Leur travail a été facilité par la mise en cartons méthodique par ces dames, aidées par des assidus des lieux. L'équipe en a profité pour faire un tri rigoureux des livres très anciens ou non lus depuis très longtemps. Tous les lecteurs bouzigauds vont vite reprendre leurs habitudes, dans ce lieu d'échange culturel et… gustatif.

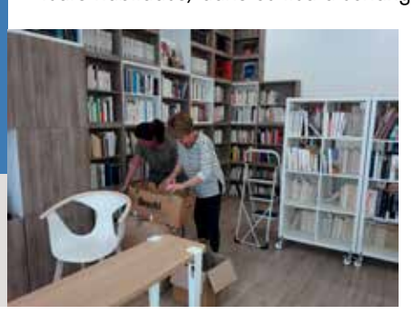

En espérant enfin les beaux jours, le petit jardin sera toujours aussi fréquenté. L'achat de matériel multimédia va arriver sous peu. Petit plus : un « arbre à livres » est mis en accès libre pour le public.

Le projet de requalification de la Corniche

SÈTE

Le 15 mars dernier, au village-vacances du Lazaret, François Commeinhes, le maire de Sète, entouré d'Émile Anfosso, adjoint aux travaux, Vincent Sabatier, élu à la circulation, au stationnement et à la voirie, des directeurs des services techniques municipaux et de deux représentantes du bureau d'étude Ingérop, ont détaillé cette requalification devant quelque 250 personnes. Preuve du vif intérêt que portent les Sétois à ce projet-phare du troisième mandat de François Commeinhes. Présentée comme le chaînon manquant de l'aménagement du bord de mer, la restructuration de la Corniche de Neuburg s'inscrit dans le prolongement de celles réalisées sur la promenade du Maréchal-Leclerc et sur le Lido. Du Casino à la place Roger-Thérond, cette bande de 1,4 km sera complètement réaménagée dans l'esprit des réalisations précédentes afin d'assurer une continuité urbaine et esthétique. Trottoirs de part et d'autre d'une voie de circulation raisonnée à double sens, piste cyclable et piétonne, nouveaux espaces verts, réaménagement des parkings et des accès aux plages, nouvelle passerelle piétonne et cyclable parallèle à l'actuelle passerelle routière… c'est en résumé le profil de la future Corniche de Neuburg. Les travaux débutent pour une livraison en juin 2019.

Bientôt, un espace Culture et Loisirs

BALARUC-LE-VIEUX

Dédié à la jeunesse, aux associations et à tous les publics, l'espace Culture et Loisirs verra le jour à Balaruc-le-Vieux fin 2019. Et Norbert Chaplin, Maire de la commune, de préciser : *« ce projet structurant est destiné à créer un lieu d'échange entre les associations mais aussi un lien urbain. Il sera accessible par tous les modes de transport (voiture, bus) et surtout en liaisons douces (piétons et deux roues). La superficie totale de ses 4 bâtiments sera de 1 663 m². Son coût : 3,9 M€ HT. »*

Villes et villages fleuris

VILLEVEYRAC

Notre commune a participé à l'édition 2017 du Programme départemental des Villes et Villages fleuris *Plus belle ma commune*. À ce titre, par délibération de l'assemblée départementale du 18 décembre 2018, le prix de la première participation biodiversité et espaces naturels nous a été décerné. C'est avec une grande satisfaction que nous recevons ce prix qui marque, une fois de plus, notre sensibilité en matière de développement durable. Ces actions et démarches réalisées par notre équipe municipale, ainsi que par nos concitoyens, contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie et renforcent notre engagement dans la préservation de notre territoire et le respect de l'environnement.

Le patrimoine en résidence

LOUPIAN

À l'occasion de sa transformation en « Site Patrimonial Remarquable », la commune de Loupian a organisé début mai une résidence de 3 jours dédiée au patrimoine bâti, en partenariat avec l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Hérault, la Fondation du patrimoine, la Capeb Hérault et le cabinet Skala. Au cours de cet événement, de nombreuses animations ont été proposées aux professionnels, aux scolaires et au grand public : formation professionnelle, rencontres, ateliers, conférences et visites thématiques.

Fric et fracas au FIRN

FRONTIGNAN

Du 29 juin au 1er juillet, la XXIe édition du Festival international du roman noir (FIRN) plongera les visiteurs dans les eaux troubles de deux thèmes intimement liés : l'argent, la guerre. Venus des USA, de Nouvelle-Zélande, de Cuba, d'Argentine, Pologne, Roumanie… et bien sûr des 6 coins de l'hexagone, plus de 40 auteurs, dont l'Américain Paul Kirchner, Jean-Bernard Pouy, Marin Ledun, Anne Bourrel ou encore les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, sous le « marrainage » de Fred Vargas, décrypteront ce monde où jamais les richesses n'ont été détenues par si peu de gens et où autant de personnes sont prises en otages dans des conflits guerriers. Au fracas du monde, en 2018, Frontignan opposera le fric-frac de cette XXIe édition du FIRN, précédée d'une rencontre avec Pascal Dessaint, le 31 mai, au jardin antique méditerranéen à Balaruc-les-Bains.

► **www.firn-frontignan.fr**

En avant la culture !

MIREVAL

Le Pôle Enfance et Jeunesse de la Scène Nationale de Sète s'implante bel et bien sur le territoire. Depuis janvier 2018, à Mireval, au Centre Culturel Léo Malet, ce sont déjà quatre résidences d'artistes qui se sont installées pendant une dizaine de jours pour produire les créations de demain. La saison prochaine offrira aux scolaires, mais également aux familles, 18 propositions de spectacles différents : théâtre, marionnettes, voltiges, danse, chanson dont 9 à Mireval, et toutes les autres sur les 14 communes de l'agglopôle, dont le nouveau lieu de Balaruc-les-Bains, *Le piano tiroir* !

Les jeunes s'engagent

MÈZE

Fin mars, 552 écoliers et collégiens sont passés aux urnes pour élire le 2e conseil municipal des jeunes de Mèze. 26 nouveaux élus âgés de 9 à 14 ans représenteront la jeunesse mézoise pour une durée de 2 ans.Les nouveaux élus ont en charge la gestion d'un budget pour mettre en place des projets municipaux concrets et réalisables. Dans son discours le maire, Henry Fricou, a tenu à féliciter et à remercier les jeunes pour l'engagement dont ils font preuve pour la commune. Il a ajouté : *« vous incarnez une jeunesse qui veut agir pour sa ville et pour les autres(…). Je compte donc sur votre dynamisme et votre imagination pour contribuer à faire de ce CMJ un lieu de réflexion et de décision au service de notre belle Ville de Mèze ! ».*

Une chasse aux œufs inédite !

MIREVAL

C'était une première qui sera reconduite ! Le lundi 2 avril pour Pâques 2018, la Ville de Mireval a organisé une chasse aux œufs inédite ! Après un petit-déjeuner offert aux petits et grands sur la place de la mairie, 80 enfants inscrits ont pu courir dans les rues du vieux village et dans le parc de la commune, afin d'y trouver les trois fameux œufs de plâtre de même couleur confectionnés pour leur tranche d'âge : rouge pour les moins de 3 ans, vert pour les 6-7 ans, jaune pour les 8-11 ans. De vraies poules étaient également de la partie avec un poulailler géant ! Le départ lancé, tout est allé très vite et tous les enfants sont repartis avec un délicieux lapin chocolaté ! Que de sourires et de ravissement !

Poussan au féminin

POUSSAN

Pour ouvrir la saison culturelle 2018, la ville avait fait le choix de sortir des murs du Foyer des Campagnes pour présenter l'exposition *Poussannaises portraits de femmes* de Stéphane Maxence. Une exposition en ville, un vernissage lors de la journée de la femme, la vente des portraits reversée au profit de l'association Etincelle, c'était un début de saison culturelle particulièrement engagée ! Mais l'art n'est-il pas là pour bousculer les codes, pour créer l'interrogation ? 82 poussannaises avaient osé relever le défi ; celui de participer à l'exposition, de pousser la porte du studio et de se retrouver derrière l'objectif et d'accepter que leur portrait soit exposé en ville ! Si le résultat fut étonnant, on le doit, peut-être, à la magie du noir et blanc, au charisme de chacune de ces célébrités éphémères et au talent du photographe qui a su traduire, à travers ses clichés, toute la complexité et la beauté de ces natures bien vivantes. Ainsi durant un mois, notre vieux Poussan familier fut habillé de grâce et de poésie. Il résonnera encore longtemps des chuchotements de ces fées légères et mystérieuses.

16 ► 24 JUILLET 2018

Festival de Thau

28e édition

I MUVRINI
CATHERINE RINGER
GRAND CORPS MALADE

LES OGRES DE BARBACK & LE BAL BROTTO LOPEZ
FATOUMATA DIAWARA • MOTIVÉS SOUND SYSTEM
PIERS FACCINI • PUERTO CANDELARIA • GUNWOOD
LO BARRUT • LES CHANTEURS D'OISEAUX • RABIE HOUTI BAND
4LANDS • FRIGYA
CALYP'THAU

MÈZE (34) + BOUZIGUES - ABBAYE DE VALMAGNE MONTBAZIN - BALARUC-LES-BAINS

www.festivaldethau.com
04 67 18 70 83

événement éco-responsable
ECOPASS ISO 20121

Village des rencontres
Éco-dialogues - Expo
Produits locaux

Photo : Phil. Poulenas / Graphisme : Paprika-Box

Association Jazzamèze, licences entrepreneur du spectacle 2-1063803 et 3-1063804

Imprimé sur papier PEFC par l'Imprimerie Clément, 30120 Le Vigan - Imrpimeur éco-responsable

Jean-François Bernardini et son célèbre groupe corse I Muvrini, participeront au Festival de Thau les 21 et 22 juillet prochains. Interview d'un artiste engagé dans la voix et la voie de la non-violence.

« Faire sourire les consciences »

Pour quelles raisons le groupe I Muvrini a-t-il choisi le Festival de Thau pour son unique concert de l'été dans la région ? Quel regard portez-vous sur cet évènement ?
Le Festival de Thau a une identité particulière, il apporte des débats, véhicule des messages, il est le support d'une certaine passion citoyenne. Et c'est une valeur très importante pour les artistes que nous sommes, qui devons témoigner, être dans la conscience citoyenne, porter des valeurs. Nous sommes des témoins et si nous nous devons porter les inquiétudes des gens, nous devons aussi porter les espoirs du monde. Ce festival a ce sens, et cela nous touche. On y retrouve le public mais on y rencontre surtout des gens qui portent des valeurs, des espoirs, sont dans l'action, ils sont ce que j'appellerais « un équipage de vie ». Ils bâtissent des « petits châteaux » et cela nous épate toujours. L'on se rend compte que les gens ont « soif de contenu ». Et le devoir de l'artiste est de donner accès à cette nourriture qui divertit. La musique a le devoir de sortir de la case divertissement, la conscience de l'artiste est plus que jamais importante. Notre dessein est en quelque sorte de « faire sourire les consciences». Ce Festival a ce sens. Ce festival nous rassemble, nous permet d'être tous ensemble, d'être debouts. Le concert que nous donnons le samedi soir sera l'occasion de célébrer tout cela – avec qui plus est un mélange de sons venus de toutes parts (africains, cornemuse, traditionnel…) –, comme le débat sur la non-violence prévu le lendemain avec le public.

Avec la fondation Umani, créée il y a 12 ans, votre groupe est engagé dans la voie (et la voix) de la non-violence au quotidien. Comment est né, qu'est- ce qui vous a inspiré, cet engagement ?
Nous sommes tous, et tous les jours, confrontés à violence, elle est partout en ce monde, nous la subissons et elle nous pollue, nous contamine. Il y a une réelle demande de non-violence car, au fond de nous, nous sommes tous des êtres beaucoup plus « non-violents ». La violence est une violation de notre nature. Le citoyen ne veut pas subir, s'écraser devant la violence. C'est pourquoi nous avons décidé depuis 2011 de placer au cœur de notre démarche la non-violence. Nous avons donné depuis, plus de 400 concerts dans les lycées, les prisons et les universités, touché 45 000 personnes à travers la France et la Suisse, prônons ces messages partout dans le monde. Nous mesurons à chaque fois combien la demande de cette non-violence est forte. Nous pensons que chanter la non-violence, c'est la semer. Ce que nous souhaitons c'est semer des petites graines, mettre sur la place publique « des bombes de semence » de non-violence.

Concrètement, comment vous y prenez-vous pour porter ces messages, quelles sont les démarches, les actions mises en place ici ou ailleurs ?
Nous avons plusieurs protocoles. Nous travaillons avec des associations qui portent ces mêmes intérêts. Nous sommes tous les jours en relation avec elles afin d'organiser des formations de jeunes ou d'adultes. Nous travaillons également à une véritable sensibilisation grâce à des parcours expos sur la non-violence, mis à la disposition des lycées. Enfin, nous programmons des conférences bénévoles de sensibilisation. Celle du 22 juillet que nous organisons pendant ce festival de Thau à Mèze (animée par Thierry Salomon) dans le cadre des éco-dialogues sera un véritable échange avec le public que nous espérons nombreux.

Quel public ciblez-vous, qu'attendez-vous de ce débat ? Quels « outils » peuvent permettre cette éducation à la non-violence ?
Nous souhaitons sensibiliser le tout public : enfants, parents, enseignants. La non-violence peut aider dans les écoles, dans les salles à manger ou même les débats politiques. C'est un outil, un « équipement » qui nous rend plus efficace face à la relation humaine et face au mensonge aussi. Pendant les conférences, il y a un véritable dialogue avec le public. L'idée est d'aller à la découverte de cette véritable « inconnue » qui est la non-violence, d'arriver avec d'autres mots. Car finalement, elle n'est qu'un langage qui nous est inconnu, que l'on découvre. Cela part de petites choses, comme par exemple quand on punit un enfant qui a fait une bêtise et qu'on lui dit « je ne suis pas en colère contre toi, mais pour toi », ce n'est pas la même chose. Il ne faut pas être « en confrontation » à l'autre, mais « avec » l'autre. Toutes ces petites choses ouvrent de grands horizons humains. Le verbe est important, comme la posture, l'attitude, l'intelligence de relation. C'est la non-violence qui a fait tomber le mur de Berlin… La demande de dialogue, d'information sur la non-violence est forte. Notre fondation Umani réceptionne chaque semaine 3 ou 4 demandes d'enseignants, de CPE pour intervenir dans les collèges, les lycées. Quand on parle à des personnes de la non-violence, cela a sur eux un impact considérable car ils entendent alors des mots qu'ils n'entendent jamais. Le tout c'est d'être un semeur, des semeurs, car l'impact que cela a est immense. Je veux être ce petit électricien qui vient et vous rebranche sur votre vraie nature. Et nous pouvons tous être ces petits électriciens. ■

Interview réalisée par Ève Buonomo

Musée de l'Étang de Thau

Exposition

« Ça nous pend au nez ! »

de Cédric Torne, plasticien diplômé de l'école supérieure des Beaux-Arts de Montpellier.
« Lorsque j'ai investi mon atelier en 2012, je ne pensais pas, que le contexte affecterait à tel point mes pratiques ; dessin, peinture et volume, l'étang de Thau, territoire liquide s'est peu à peu infiltré dans mon travail jusqu'à en devenir le matériau premier. »

► Du 5 juillet au 30 novembre 2018 – vernissage le 5 juillet à 18 h.

Les visites guidées

Au Musée ethnographique de l'Étang de Thau : tous les mercredis à 10 h. Et le dimanche 3 juin à 10 h sur réservation uniquement jusqu'au vendredi 18 h.
► Durée 1 h – 5 € adulte, 3,50 € enfant de 7 à 15 ans. Réservation au 04 67 78 33 57.

Au Musée gallo-romain, Villa Loupian : tous les jeudis à 15 h. Et le dimanche 24 juin à 10 h sur réservation uniquement jusqu'au vendredi 18 h.
► Durée 1 h 30 – 5 € adulte, 3,50 € enfant de 7 à 15 ans. Réservation au 04 67 18 68. 18.

Au Jardin antique méditerranéen : tous les mercredis à 15 h. Et le dimanche 10 juin à 10 h sur réservation uniquement jusqu'au vendredi 18 h.
► Durée 1 h 30 – 5 € adulte, 3,50 € enfant de 7 à 15 ans. Réservation au 04 67 46 47. 92.

Musée gallo-romain, Villa Loupian

Conférence

« De la métallurgie à la fin du Néolithique en Languedoc ! »

par Marie Laroche, responsable d'opération – Paleotime SARL. Depuis les années 80, de nombreuses recherches réalisées à l'extrémité orientale de la Montagne Noire ont entrainé la découverte des plus vieilles traces d'activité métallurgique connues à ce jour en France. Il s'agit de la transformation du minerai de cuivre en métal et les procédés utilisés dès le début du IIIe millénaire avant notre ère pour transformer ce minerai.

► Le 7 juin, à 18 h 30 – entrée libre dans la limite des places disponibles – tél : 04 67 18 68 18.

Soirée des 4 saisons

Contes et mythologie « Hercule »

Découvrez la vie et les aventures du célèbre Héraclès, héros de la mythologie grecque. Conte de Fabien Bages.

► Le 9 juin, à 19 h (accueil du public à 18 h 30). Tout public à partir de 7 ans – Places limitées à 100 personnes – Tarif : 4 €/adulte – 2 €/enfant jusqu'à 15 ans.

Événements

Journées Nationales de l'Archéologie, 16 et 17 juin

L'archéologie programmée sur le Bassin de Thau. Présentation des travaux de l'Archéo'Factory, association qui a conduit des fouilles sur d'importants sites d'époque gallo-romaine dans plusieurs communes de l'agglomération, autour des sources thermales de Balaruc ou sur la station routière du Forum Domitii à Montbazin, dans la villa littorale du Barrou à Sète ou dans celle aux riches mosaïques de Loupian.

► Le 16 juin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Qu'est-ce que l'archéologie préventive ?

Rencontre avec des archéologues du service archéologie de l'agglopole et des différentes opérations menées sur le territoire ces dernières années.

► Le 17 juin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Exposition temporaire

« Intérieurs / Passeurs »

de Xavier Malbreil, écrivain, sculpteur, plasticien et commissaire d'art, qui présente un ensemble de pièces en marbre et en ardoise.

► les 16 et 17 juin. Vernissage le 16 juin, à 18 h.

MUSÉES

de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Musée de l'Étang de Thau

Quai du Port de Pêche 34140 Bouzigues
Tél : 04 67 78 33 57 / Fax : 04 67 78 51 56
musee.etang.thau@orange.fr
► Fermé les lundis

Musée de site Villa-Loupian

RD 158 E4 – 34140 Loupian
Tél : 04 67 18 68 18 / Fax : 04 67 18 68 19
villaloupian@ccnbt.fr / www.villa.culture.fr
► Fermé les mardis

Jardin antique méditerranéen

Av. de la Gare – rue des Pioch
34540 Balaruc-les-Bains
Tél : 04 67 46 47 92 / jam@thau-agglo.fr
► Fermé les lundis

Jardin antique méditerranéen

« Rendez-vous au jardin » : 1re édition européenne

L'édition 2018 sera sur le thème de l'Europe. « **Initiation au Land Art** » : participez à la création d'une œuvre collective et éphémère à partir de matières végétales et/ou minérales du jardin. « **Dessine-moi l'Europe** » : concours dessin destiné aux enfants sur le thème du mythe de l'enlèvement d'Europe. À partir de 4 ans, gratuit.

► Les 2 et 3 juin, entrée libre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Journées Nationales de l'Archéologie

- **« Histoire de la création du Jardin de Balaruc-les-Bains »**
Conférence par Laurent Fabre, responsable du service patrimoine et archéologie de Sète agglopole méditerranée.

► le 15 juin, à 18 h 30, entrée libre dans la limite des places disponibles.

- **Quizz et jeux sur le patrimoine et l'archéologie**
proposés par le service archéologie de Sète agglopole Méditerranée.
- **Projection de films et documentaires d'archéologie.**
- **Visite libre du Jardin**

► les 16 et 17 juin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, entrée libre.

Fête autour de l'abeille

Bee Api !

Le Jam reconduit son évènement autour de l'apiculture et des abeilles. Venez découvrir cette année le monde de l'apiculture de l'Antiquité à nos jours. Au programme : exposition, archéologie expérimentale, atelier, jeux, conférence, dégustation…). Des expositions prêtées gratuitement par le Département de l'Hérault « Le monde naturel de l'abeille » et « la ruche et ses produits ». Expositions à travers lesquelles vous pourrez découvrir l'abeille domestique et son environnement naturel. Pour tester vos connaissances un jeu de l'oie accompagnera l'exposition. Accès gratuit aux expositions lors de l'évènement « Bee Api » les 23 et 24 juin 2018. Visite libre du jardin.

► les 23 et 24 juin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

- **Atelier créatif : fabrication d'une mosaïque au motif de l'abeille**

► le 23 juin, à 14 h 30, gratuit et sur réservation.

- **Conférence interactive « l'apiculture chez les romains »**
par Hélène et Christophe Bénard.

► le 23 juin à 17 h, entrée libre dans la limite des places disponibles.

- **Rencontre et échanges avec un apiculteur passionné : Jean-François Edo**

► le 24 juin, à 14 h 30, gratuit.

- **Dégustation commentée des miels connus dans l'Antiquité**

► le 24 juin à 16 h, gratuit.

- **Graphiti pariétal & vannerie solaire**
Projets Artistiques Conçus in-Situ dans le jardin, par les artistes plasticiens Gislaine Marro et François Bouët.

► Jusqu'au 19 août 2018

- **Le monde naturel de l'abeille & La ruche et ses produits**
Expositions en partenariat avec le Département de l'Hérault

► Du 22 juin au 31 août 2018

Soirée « meurtres et mystères »

Le Jugement de Thésée

Avec l'association Manoir du Crime. Subtil mélange de théâtre classique, de théâtre d'improvisation et de jeu de rôles, les Soirées Meurtres & Mystères font appel à votre instinct de fin limier. Réveillez le Hercule Poirot qui sommeille en vous, stimulez vos « petites cellules grises » et tentez de résoudre nos énigmes.

► Le 30 juin, 21 h (accueil du public à 20 h 45). Tout public (à partir de 10 ans) – Places limitées à 100 personnes. Tarif : 4 € adulte, 2 € enfant jusqu'à 15 ans. Réservation au 04 67 46 47 92.

Concert

Festival des Arts Métis

L'association Les Arts Métis présentera le 7 juin prochain l'affiche et la programmation de l'Édition 2018 de son festival dans le cadre bucolique et enivrant du Jardin antique méditerranéen.

► Dès 18 h 30. Confirmation de participation à : contact@lesartsmetis.com

Scène Nationale de Sète et du bassin de Thau

Théâtre Molière, avenue Victor-Hugo, à Sète. 04 67 74 66 97. Toute la programmation sur theatredesete.com

Danse

Nederlands Dans Theater 2

Johan Inger – Marco Goecke – Edward Clug – Sol León & Paul Lightfoot (Pays-Bas).

Un feu d'artifice avec des interprètes au plus près des étoiles.

► Théâtre Molière, vendredi 1er et samedi 2 juin, à 20 h 30.

© RAHI REZVANI

Dans vos médiathèques

Tous les ateliers multimédia, jeux, animation Jeunesse et autres événements sur mediatheques.agglopole.fr

Événements

Vernissage Don Matéo

En partenariat avec le festival K-Live
La médiathèque et le festival K-Live vous invitent à partager un moment convivial avec la Fanfare Cinq à Sète et à découvrir la fresque peinte par le graffeur Don Matéo sur la façade de la médiathèque, une œuvre proposée par l'artiste et mûrie au fil d'ateliers réalisés en avril avec des habitants du quartier et des abonnés de la médiathèque.
► **Le vendredi 1er juin, à 18 h 30, sur le parvis de la médiathèque Malraux.**

Salon du livre et de l'illustration pour la jeunesse

Première édition à Sète de ce salon du livre pour la jeunesse organisée par l'Association BDF avec le partenariat des libraires L'échappée belle, La Nouvelle Librairie Sétoise et Sauramps ainsi que des éditions Gallimard. Nombreuses rencontres d'auteurs et ateliers pour les enfants et leurs parents. Cette édition est parrainée par le papa des *Drôles de petites bêtes* d'Antoon Krings.
► **Le vendredi 8 juin, à 18 h 30, inauguration, médiathèque Mitterrand.**
► **Le samedi 9 juin, de 10 h à 20 h, médiathèque Mitterrand.**
► **Le dimanche 10 juin, de 10 h à 18 h, médiathèque Mitterrand.**

FESTIVAL INTERNATIONAL DU ROMAN NOIR
#Frontignan

Le FIRN

Lirocafé
Lecture musicale avec Anne Bourrel, auteur de romans noirs et Arnaud Millan, musicien.
► **Le samedi 9 juin, à 10 h 30, médiathèque Montaigne**

Jeux spécial FIRN
• Bluff, pari et jeux de mises pour un après midi « Bling bling ! ».
► **À partir de 7 ans, sur inscription**
► **Le samedi 16 juin, de 14 h à 15 h et de 15 h à 16 h, médiathèque Montaigne.**
• Nom d'un renard !
Un jeu de coopération As d'or 2018 au Festival International des jeux à Cannes.
► **À partir de 5 ans, sur inscription.**
► **Le mercredi 20 juin, de 14 h à 15 h30, médiathèque Montaigne.**

• Unlock !
Un jeu de cartes coopératif inspiré des escape rooms où se mêlent jeu de plateau, tablettes et casques de réalité virtuelle !
► **À partir de 12 ans, sur inscription.**
► **Le samedi 30 juin, de 14 h 30 à 17 h, médiathèque Montaigne.**

Atelier scientifique
Dans le cadre du FIRN, les Petits débrouillards proposent un atelier sur le thème de l'enquête scientifique.
► **Le mercredi 27 juin, de 15 h à 17 h, Bibliothèque de Balaruc-les-Bains.**

Exposition Jean-Jacques François

Artiste plasticien sétois, Jean-Jacques François va à nouveau investir la médiathèque de ses œuvres colorées.
► **Du vendredi 15 juin au vendredi 13 juillet, médiathèque Mitterrand.**

Lecture

Lirocafé

Un moment de rencontre convivial durant lequel on partage ses lectures « coups de cœur » autour d'un café : bandes dessinées, polars, romans, biographies, récents ou non, tous les genres sont les bienvenus !
► **Le mercredi 13 juin, à 10 h, médiathèque Mitterrand.**
► **Le samedi 16 juin à 10 h 30, à La Nouvelle Librairie sétoise.**

Musique

Concert à la Média : Samuel Covel

Chanteur-guitariste et auteur-compositeur héraultais, Samuel Covel bouscule les codes et interroge son temps. Il déploie des chansons mêlant sonorités peu communes à des textes ciselés comme des pièces d'orfèvre.

► Le vendredi 1er juin, à 18 h, médiathèque Mitterrand.

Tchatches musicales avec Fiest'A Sète

À la découverte de la 22e édition du festival Fiest'A Sète

• **Écoute et présentation** par José Bel, directeur artistique du festival.

► Le samedi 2 juin, à 17 h 30, médiathèque Mitterrand.

• **Musiques du Brésil & 60 ans de Bossa Nova**

En 2018 on fête les 60 ans de la Bossa Nova. Présentation par Olivier Cathus, spécialiste des musiques brésiliennes, auteur du blog Afro-Sambas.fr et ancien journaliste à *Vibrations*.

► Le vendredi 15 juin, à 17 h 30, médiathèque Mitterrand.

Concertino

Invitation à la découverte du violon et de son répertoire à travers les siècles avec Françoise Duffaud, violoniste baroque et moderne.

► Le samedi 9 juin, bibliothèque de Balaruc-les-Bains.

Les Arts métis

Présentation par le collectif les Zamimétis de la 4e édition du festival Les Arts Métis qui se déroulera les 20, 21 et 22 juillet au théâtre de verdure de Balaruc-les- Bains.

► Le samedi 30 juin, à 18 h 30, médiathèque Mitterrand.

Concert avec le trio Zylia

Zylia se révèle dans la relation particulière qui existe entre ses musiciens. Le trio propose un jazz d'avant-garde qui inscrit dans l'énergie de la musique live.

► Le samedi 30 juin, à 19 h, médiathèque Mitterrand.

Médiathèque Malraux

Sète agglopôle méditerranée entreprend tous les travaux nécessaires à la remise en état de la médiathèque suite aux incidents de ce début d'année. Sa réouverture est prévue le 1er septembre à 10 h.

Les retours et les prêts de documents peuvent se faire dans les autres médiathèques du réseau. Toutefois, les documents empruntés à la médiathèque Malraux sont prolongés d'office jusqu'à la réouverture.

► Pour plus de renseignements, composez le 04 67 51 51 07

Société

Soirée Astronomie

Observation à la lunette astronomique de la lune, des planètes, nébuleuses et galaxie. Avec l'association Ciel mon ami !

► Le vendredi 22 juin, de 17 h à minuit, sur le port de Marseillan.

Tchatches & Sciences

La vie extraterrestre existe-t-elle ?

La vie extraterrestre pourrait-elle exister ? Pour répondre à cette question il faut déjà se demander ce qu'est la vie ? Sous quelle forme pourrait-elle exister ? Pourquoi cette question est-elle si importante ? Et comment pouvons-nous avoir des indices scientifiques sur une vie extraterrestre possible ? Pierre Ghesquière, chimiste des étoiles et Guillaume Bagnoloni, philosophe des sciences tenteront de répondre à ces questions et à toutes les vôtres.

► Le samedi 23 juin, à 10 h 30, médiathèque La Fabrique.

Jeunesse

Spectacles Jeunesse

Flix

Par la Compagnie Les anges nus. Adaptation théâtrale de l'album de Tomi Ungerer. Théo et Alice Lagriffe sont un couple de chats heureux. Ils attendent un enfant. Le jour de la naissance, surprise : le bébé est un chien. Un spectacle militant au service de la mixité.

► À partir de 6 ans, sur inscription.

► Le mercredi 6 juin, à 15 h, médiathèque Montaigne.

► Le jeudi 7 juin, à 18 h, médiathèque Mitterrand.

Coloriage

Par la compagnie du geste. Créé pour les tout-petits, ce spectacle raconte en sons, en mouvement et en nuances, l'impatience de Coloriage, la danseuse à l'énorme sac plein de couleurs. Un spectacle qui ne se termine pas vraiment, il se prolonge par un atelier de découverte sensorielle où tout le monde est invité, les grands comme les petits.

► Durée 30 mn.
Sur inscription, de 8 mois à 4 ans.

► Le lundi 11 juin à 10 h et le samedi 16 juin à 10 h 30, à la MJC La Passerelle (Île de Thau).

► Le jeudi 14 juin, à 9h et à 14 h, médiathèque Mitterrand.

Lirochocolat

Tous les passionnés d'aventures, d'intrigues… et de chocolat sont invités à venir partager leurs lectures coup de cœur !

► À partir de 8 ans.

► Le samedi 9 juin à 10 h 30, à la MJC La Passerelle

(Île de Thau).

La matinée des bébés

L'espace petite enfance se transforme en zone d'exploration et de découvertes pour les tout-petits, leurs parents et leurs nounous…

► De 0 à 3 ans.

► Les lundis de 10 h à 12 h, hors vacances scolaires, à la Ludothèque l'île aux Jeux, Immeuble « Le Lamparo ».

► Les jeudis de 10 h à 12 h, médiathèque Mitterrand

La musique baroque et le tout-petit

Avec Françoise Duffaud, violoniste. Une fois par mois, la Matinée des bébés propose un atelier ou une rencontre avec un professionnel. ►

► Le jeudi 21 juin, à 10 h, médiathèque Mitterrand .

P'tit déjeuner de clôture

Retrouvons-nous avant la pause estivale pour un moment convivial autour d'un p'tit déj' sorti du sac. Pour le dernier Temps des coucous, mixons nos comptines de l'année avec Pic & Colegram.

► Le lundi 25 juin de 9 h à 12 h, à la Ludothèque l'île aux Jeux, Immeuble « Le Lamparo ».

TRIBUNE LIBRE

L'Agglo : coopération ou soumission ?

La naissance de ce nouveau territoire, élargi à toutes les communes du Bassin de Thau, augurait des agapes et de joyeuses synergies, main dans la main. Hélas ! Nous voilà tous rattrapés par le principe de réalité, façon François Commeinhes.
Après des baisses de taux qui n'en sont pas, une harmonisation des conditions de travail par le bas (car, il faut maintenir l'équilibre budgétaire, en tapant sur le fonctionnement), des investissements pour des infrastructures intracommunautaires, ouvertes, mais pas à tous, nous découvrons aujourd'hui, que la nouvelle agglo est un peu le tiroir-caisse de la ville de Sète. Grâce à un outil magique, la mutualisation…
Deux exemples parmi d'autres :
Piscine Fonquerne : de nouvelles décisions nous ont été révélées lors de la dense commission des sports du 10 avril dernier. La rénovation coûtera à l'agglo la bagatelle de 12 M€ HT, alors même que les publics scolaires des communes du nord du bassin de Thau n'y auront pas accès. Et si nous reparlions un peu de l'intérêt intracommunautaire des infrastructures ?…
Sport de haut niveau : l'annonce de la perte de la compétence par les communes en terme de financement du sport de haut niveau, au profit exclusif de l'Agglo… et donc un miroir encore plus embellisseur pour Monsieur Commeinhes.
Une question importante se pose : l'agglo est-elle seulement le laboratoire d'expérimentation d'une politique ayant pour but, quasi unique, de masquer la gabegie sétoise, transposée à toutes les communes avec présentation de l'addition à la clé, pour les nouveaux « agglomérés »… ?
Certes, on est plus grands, on est plus forts, on est plus beaux, mais ça se paie !
Rendez-vous sur votre feuille d'imposition, et la note risque d'être salée…

Véronique Calueba-Rizzolo
Sébastien Andral
François Liberti
Max Savy
Conseillers Communautaires de Sète agglopôle méditerranée

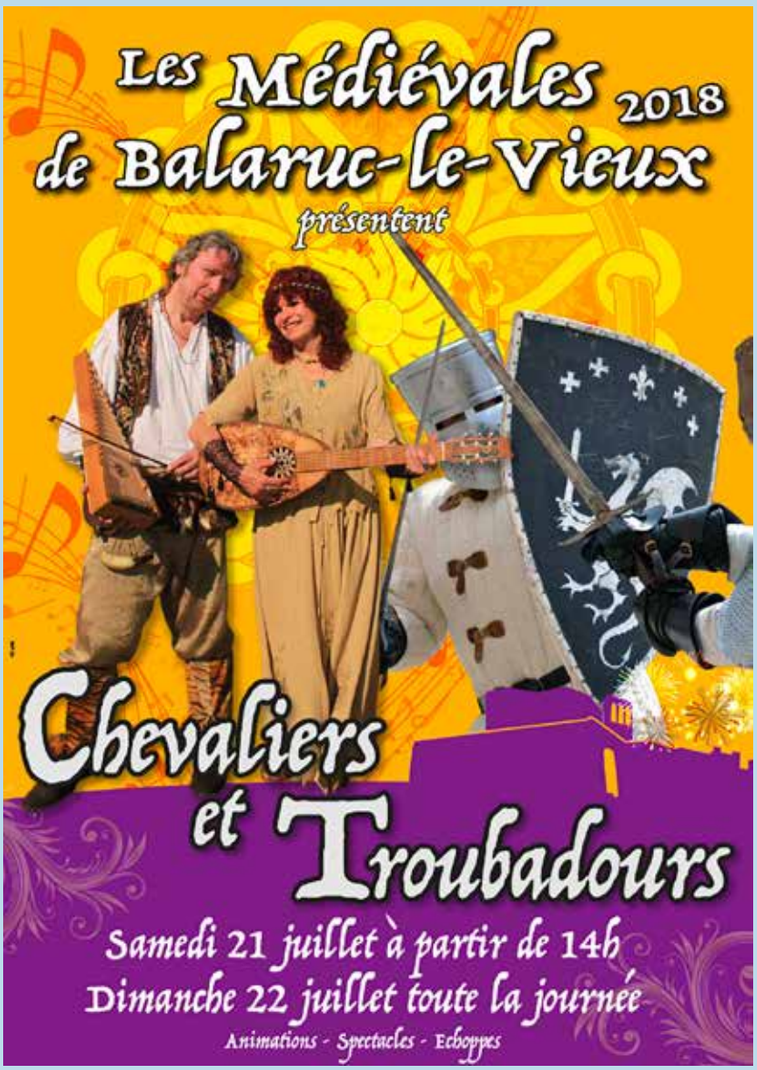

URBANIS

LES PERMANENCES DE L'OPAH COMMUNAUTAIRE DE SÈTE AGGLOPOLE MÉDITERRANÉE

Primo-information, vérification de l'éligibilité du projet, renseignements sur les différentes aides et renvoi éventuel vers les partenaires, prise de rdv à domicile pour visite technique, suivi de dossier…

Permanences hebdomadaires à la maison de l'Habitat à Sète

17 rue Pierre Sémard, 34200 Sète
► Tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 – Accueil physique.

Dès le 4 Juin 2018

Permanences bimensuelles à la Mairie de Mèze

Place Aristide Briand, 34140 Mèze
► Les 1er et 3e lundi de chaque mois de 14 h à 16 h – Accueil physique.

Permanences téléphoniques de l'OPAH Communautaire

Au 04 99 52 97 92
► Tous les mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30.

SÈTE AGGLOPOLE MÉDITERRANÉE

Site Président
4 avenue d'Aigues
34110 Frontignan
Standard : 04 67 46 47 48.

Complexe Oïkos
CD5E – 34560 Villeveyrac
Standard : 04 67 78 55 96.

L'ASSAINISSEMENT

Services d'astreinte collectif
Suez 09 77 40 11 38.

Assainissement collectif et non collectif
Tél. : 04 67 78 89 58
spanc@agglopole.fr

LA SOLIDARITE

MLIJ (Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau)
• Passage du Dauphin
4 quai de la Résistance à Sète
Tél. : 04 67 18 38 02
• Impasse du petit Versailles
à Frontignan
Tél. : 04 67 18 50 60.

LE TRANSPORT

Sète agglopôle mobilité
Passage du Dauphin
5 bis quai de la Résistance à Sète
Tél. : 04 67 53 01 01
► **Agence ouverte du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 18 h 30.**
Le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

LA COLLECTE ET LES DÉCHETS

Accueil du Service déchets
Tel : 04 67 46 47 20
dechets@agglopole.fr
► **Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

Les déchetteries

Balaruc-le-Vieux
Route de la Rèche
► **Ouverte du lundi au samedi de 8 h à12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.**

Bouzigues
Chemin de la Catonnière
► **Ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h ; les mardi, jeudi et samedi de 13 h 30 à 17 h et le dimanche de 9 h à12 h.**

Frontignan
Chemin des Près Saint Martin
► **Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.**

Marseillan
Route d'Agde
► **Ouverte du lundi au samedi de 8 h à12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.**

Mèze
35 route de Villeveyrac
► **Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.**

Montbazin
Chemin du Pont de Vène
► **Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.**

Sète
Zone Industrielle
des Eaux-Blanches
► **Ouverte du lundi au samedi de 8 h à12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.**

LE TOURISME

Office de Tourisme intercommunal
Maison de la Mer
Quai Baptiste-Guitard à Mèze
Tél. : 04 67 43 93 08.

LA CULTURE

Jardin antique méditerranéen
(fermé de décembre à mars)
Rue des Pioch à Balaruc-les-Bains
Accès en bus : Ligne 10, arrêt « Port »
Tél. : 04 67 46 47 92
jam@agglopole.fr

Le Musée de site Villa-Loupian
04 67 18 68 18.

Le Musée de l'Étang, à Bouzigues
04 67 78 33 57.

Les médiathèques

André Malraux
Bd Pierre-Mendès-France à Sète
Tél. : 04 67 51 51 07.

François Mitterrand
Bd Danielle Casanova BP 69
à Sète
Tél. : 04 67 46 05 06.

Michel de Montaigne
1 Place du Contr'un à Frontignan
Tél. : 04 99 57 85 00.

La Fabrique
Place du 14 juillet à Marseillan
Tél. : 04 67 01 73 14.

Bibliothèque
Résidence Sévigné Thermal
Entrée Parc Charles de Gaulle
à Balaruc-les-Bains
Tél : 04 67 43 23 45.

Conservatoire à rayonnement intercommunal
• Rue Jean-Moulin à Sète
Tél. : 04 99 04 76 31
• Antenne de Frontignan
Avenue Frédéric-Mistral
Tél. : 04 67 18 54 27.

LE SPORT

Piscine Fonquerne
1 Chemin des poules d'eau à Sète
Tél. : 04 99 04 76 50.

Piscine Di Stefano
Chemin de la calade, à Frontignan
Tél.: 04 67 48 22 67.

L'HABITAT

In Situ (OPAH-RU)
Permanences à la Maison de l'Habitat à Sète
tél. : 04 67 74 16 19 Cabinet In Situ (accès 14 rue de la Peyrade)
opah-ru-sete@wanadoo.fr
http://habitatsete.thauagglo.fr
► **Accueil les lundi et mercredi matin de 9 h 30 à 12 h 30 et sur rendez-vous les autres jours.**

ADIL (infos logement)
La prise de rendez-vous est directement accessible en ligne sur www.adil34.org.
► **Consultation téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (04 67 555 555 taper 1).**

Compagnons bâtisseurs
Permanences à Sète
au 04 67 92 55 30
cblanguedoc@
compagnonsbatisseurs.eu
www.compagnonsbatisseurs.org

Espace Info Énergie
Permanences à Sète,
Balaruc-les-Bains,
Frontignan et Mèze
sur RDV au 04 67 13 80 94.
Visites sur site pour les autres communes.
eie@gefosat.org

Habitat JEUNE
Permanences dans les locaux du Foyer des jeunes travailleurs.
14 rue Louis Blanc à Sète
Tel. 04 67 74 35 05.

LES FOURRIÈRES AUTOMOBILE ET ANIMALE

Fourrière automobile
Parc Aquatechnique
1 rue d'Amsterdam à Sète
Tél. : 04 67 48 45 11
► **Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.**

Fourrière Animale
Complexe Animalier Noé
RD 185 – Lieu-dit « Carré du Roi » à Villeneuve-lès-Maguelone
Tél. : 04 67 27 55 37
► **Tous les jours (sauf fériés) de 14 h à 17 h 30.**

C'est le jeudi, à 18h !

Sète AGGLOPÔLE méditerranée

ARCHIPEL DE THAU

estivales

Dégustations de vins & produits du terroir

28 JUIN BOUZIGUES
5 JUILLET MÈZE
12 JUILLET BALARUC-LES-BAINS
19 JUILLET MIREVAL
26 JUILLET SÈTE
2 AOÛT MARSEILLAN
9 AOÛT LOUPIAN
16 AOÛT MONTBAZIN
23 AOÛT FRONTIGNAN

Retrouvez nous sur agglopole.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

DR Service Communication Sam - Graphisme Delfinprogress